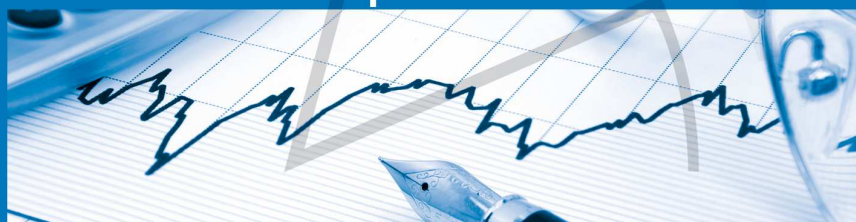


Insee Conjoncture

Nouvelle-Aquitaine



N° 8

Mai 2017

Le bilan économique

En 2016, la reprise économique régionale se confirme mais reste timide

Les différentes analyses de ce bilan économique 2016 ont été rédigées par l'Insee ainsi que les partenaires suivants :

Banque de France,
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement,
Direction régionale des Douanes de Bordeaux,
Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,
Observatoire régional des transports Poitou-Charentes,
Pôle emploi.

Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.



Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2017. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

nd Résultat non disponible
/// Absence de résultat due à la nature des choses
e Estimation
p Résultat provisoire
r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s. résultat non significatif
€ euro
M Million
Md Milliard

Sommaire

Synthèse régionale	2
En 2016, la reprise économique régionale se confirme mais reste timide	
Emploi salarié	4
Portée par l'intérim, la hausse de l'emploi salarié marchand accélère en 2016	
Chômage	6
Tendance à la baisse pour le chômage en Nouvelle-Aquitaine en 2016	
Politique de l'emploi	8
Baisse des signatures de CUI et progression de l'activité partielle	
Démographie des entreprises	10
Le boom de l'entreprise individuelle classique compense le déclin des micro-entrepreneurs	
Économie	12
La reprise graduelle se confirme ; la perspective d'une progression plus favorable s'amplifie	
Commerce extérieur	14
En 2016, un solde commercial de nouveau excédentaire pour la Nouvelle-Aquitaine	
Agriculture : productions végétales	16
Une année 2016 très mauvaise pour les grandes cultures, meilleure pour la vigne, les fruits et légumes	
Agriculture : productions animales	18
Une année 2016 de crises mais quelques signes encourageants	
Construction	20
Après quatre années de baisse, retour des mises en chantier de logements en 2016 en Nouvelle-Aquitaine	
Transports	22
Trafic aérien en progression, trafic portuaire en baisse, transport routier en demi-teinte	
Tourisme	24
Année touristique 2016 : bilan positif en Nouvelle-Aquitaine	
Définitions	26

En 2016, la reprise économique régionale se confirme mais reste timide

Stéphane Levasseur, Insee

Dans un contexte national de reprise continue et progressive de l'activité économique, avec un PIB qui augmente de + 1,2 % en 2016 après + 1,1 % en 2015, la Nouvelle-Aquitaine présente encore en 2016 des indicateurs économiques régionaux dans le vert. Néanmoins, cette accélération de la croissance est légère et les entreprises du secteur marchand ne créent pas encore suffisamment d'emplois pour faire baisser fortement le chômage.

L'intérim porte l'emploi salarié en Nouvelle-Aquitaine

En 2016, l'emploi salarié marchand de Nouvelle-Aquitaine poursuit sa hausse (+ 1,4 %) entamée en 2015 (+ 0,8 %). Elle est légèrement supérieure à celle observée en France métropolitaine (+ 1,2 %). Cette croissance s'explique par celle du secteur tertiaire. L'intérim en particulier a le vent en poupe, fortement utilisé en 2016 dans l'industrie et la construction. Hors intérim, la construction et l'industrie continuent de perdre des emplois mais moins que les années précédentes.

Le chômage diminue

Au 4^e trimestre 2016, le taux de chômage régional s'établit à 9,3 %, soit 0,3 point de moins qu'un an auparavant. Il reste inférieur à celui de France métropolitaine (9,7 %). Les inscriptions à Pôle emploi en catégories A, B, C progressent très faiblement. La baisse du nombre de jeunes demandeurs d'emploi se confirme, alors que les inscriptions de seniors et de femmes continuent de progresser. Les demandeurs d'emploi au chômage depuis un an ou plus sont moins nombreux pour la première fois depuis plusieurs années. En 2016, les signatures de CUI baissent, celles d'emplois d'avenir progressent. Les entreprises consomment davantage d'heures d'activité partielle (+ 18 %). Le nombre d'entrées en contrat de sécurisation professionnelle (CSP) est en net recul.

Les créations d'entreprises redémarrent

En 2016, les créations d'entreprises repartent à la hausse en Nouvelle-Aquitaine (+ 2,4 %), après la baisse de

2015 (- 4,6 %). Le dynamisme des créations individuelles classiques compense la chute continue des immatriculations de micro-entrepreneurs ; par ailleurs, la dynamique de création de sociétés est plus forte qu'en France métropolitaine. Le recul des défaillances d'entreprises se poursuit.

L'aéronautique et le spatial maintiennent l'export

Les exportations régionales progressent légèrement (+ 1,0 %). Le secteur de l'aéronautique et du spatial augmente de nouveau, mais les autres secteurs phares sont en recul.

Les importations continuent leur baisse (- 0,7 %), en grande partie par l'allègement de la facture énergétique. Les États-Unis et l'Espagne restent les deux premiers partenaires commerciaux de la Nouvelle-Aquitaine.

De bonnes perspectives dans l'industrie et les services marchands

En 2016, l'activité industrielle progresse légèrement. Les perspectives pour 2017 sont plus favorables, en particulier pour les investissements, qui serviraient plutôt à optimiser les processus de fabrication.

L'effet favorable du CICE (Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) a contribué à une évolution modérée de la rentabilité d'exploitation.

En 2016, l'activité dans le secteur des services marchands s'est raffermie de manière significative, au-delà des prévisions. Les investissements sont en baisse après une année 2015 marquée par des impératifs de mise aux normes dans certaines branches. Ils devraient repartir à la hausse en 2017.

Des signes encourageants dans le BTP

En 2016, le chiffre d'affaires du BTP amorce une timide reprise, qui s'explique par un effet de rattrapage dans les travaux publics et une activité soutenue dans le bâtiment résidentiel à la faveur de conditions de financement attractives.

Selon les chefs d'entreprise, la tendance à la hausse devrait se poursuivre en 2017.

En 2016, le nombre de logements commencés s'accroît de 17 % en un an, après quatre années de baisse. En revanche, les projets de locaux non résidentiels sont en net recul. Le marché de la promotion immobilière confirme sa reprise. Les prix moyens des appartements et des maisons augmentent mais restent inférieurs à la moyenne nationale.

Bonne orientation dans le transport aérien et le tourisme

En 2016, le trafic aérien de passagers progresse de 6,7 % en Nouvelle-Aquitaine, porté par l'importance des vols à bas coût et la croissance de l'aéroport de Bordeaux. L'activité des deux grands ports de la région, « Port Atlantique La Rochelle » et « Bordeaux Port Atlantique », est impactée négativement par les mauvaises récoltes en céréales. La baisse du trafic de transport routier de marchandises s'atténue.

En 2016, la fréquentation touristique progresse de 1,6 %. Elle augmente modérément dans les campings (+ 0,7 %), en raison d'une baisse des nuitées sur le littoral. En revanche, le nombre de nuitées s'accroît dans l'hôtellerie (+ 3 %), grâce aux clientèles française et étrangère.

Année mitigée pour les productions végétales et animales

En Nouvelle-Aquitaine, les résultats sont très décevants en grandes cultures. La vigne profite globalement de conditions climatiques favorables, mais localement elle a souffert du gel et de la grêle, notamment dans le Cognaçais. Le marché à l'export reste porteur pour le Cognac.

La filière canards gras est durement touchée par la grippe aviaire et la crise du lait de vache est défavorable au marché de la viande bovine. La conjoncture est plus favorable pour les autres productions animales. Ceci d'autant plus que les prix des aliments pour bétail et de l'énergie diminuent par rapport à 2015. ■

L'économie française accélère à peine en 2016

Clément Bortoli, Division Synthèse conjoncturelle

La reprise se confirme dans la zone euro

En 2016, l'activité mondiale augmente à un rythme presque identique à celui des années précédentes : + 3,0 % après + 3,1 % en 2015 et + 3,4 % en 2014. L'activité reprend quelques couleurs dans les pays émergents après un fort ralentissement l'année passée : la croissance économique chinoise se stabilise, après cinq années de diminution, et l'activité se contracte moins fortement qu'en 2015 chez les grands exportateurs de matières premières que sont le Brésil et la Russie. Dans les économies avancées, l'activité ralentit (+ 1,7 % après + 2,0 % en 2015) essentiellement du fait des États-Unis (+ 1,6 % après + 2,6 %) où la demande des entreprises s'infléchit nettement, notamment dans le secteur minier. La croissance britannique reste allante, un peu moins toutefois que l'année précédente (+ 1,8 % après + 2,2 %). Dans la zone euro, la reprise se confirme : + 1,6 % après + 1,5 %. Plusieurs facteurs externes favorisent l'activité européenne. D'une part, la baisse des cours du pétrole et des autres matières premières, entamée en 2015, se prolonge en 2016, ce qui soutient le pouvoir d'achat des ménages, et donc leur consommation. D'autre part, la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) reste accommodante en maintenant les taux d'intérêt à un niveau faible et en soutenant la reprise du crédit aux entreprises, ce qui favorise leur

investissement. Les disparités de croissance demeurent : elle est plus soutenue en Espagne et en Allemagne qu'en France et en Italie. Au total, le commerce mondial ralentit en 2016, à + 1,5 %, soit sa plus faible croissance depuis 2009, essentiellement du fait de l'atonie persistante des importations émergentes et du ralentissement américain.

L'économie française accélère à peine en 2016

Dans le mouvement européen, la croissance française s'élève légèrement : le PIB progresse de 1,2 % en volume, après + 1,1 % en 2015. Il s'agit de la plus forte croissance depuis 2011 (figure 1).

La demande intérieure hors stocks accélère nettement (contribution de + 2,1 points à la croissance du PIB en 2016 contre + 1,3 point en 2015), portée par les ménages : leur consommation gagne en dynamisme (+ 2,3 % après + 1,4 %), dans le sillage de leur pouvoir d'achat, et leur investissement rebondit après plusieurs années de repli (+ 2,4 % après - 2,1 %). Du côté de la demande publique, la consommation des administrations accélère légèrement (+ 1,3 % après + 1,1 %) tandis que leur investissement cesse quasiment de diminuer (- 0,1 % après - 3,0 %). Enfin, l'investissement des entreprises non financières accélère un peu plus encore (+ 3,6 % après + 3,1 %).

En revanche, le comportement de stockage des entreprises se retourne (contribuant pour - 0,2 point à la croissance annuelle, après + 0,3 point en 2015) et le commerce extérieur pèse davantage sur la croissance qu'en 2015 (- 0,8 point contre - 0,5 point) : en effet, les exportations ralentissent fortement alors que les importations gardent un rythme soutenu.

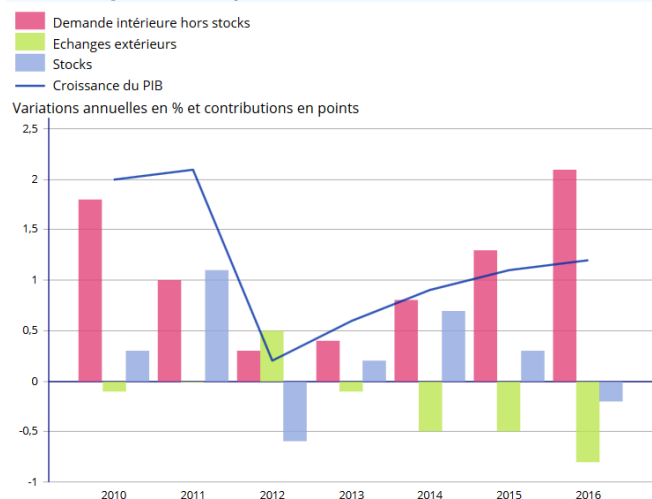
L'emploi total accélère

L'emploi total accélère : + 215 000 sur un an fin 2016, après + 121 000 un an auparavant. Il est porté par l'emploi salarié marchand non agricole (+ 193 000 après + 99 000) qui bénéficie de la légère accélération de l'activité marchande et des dispositifs de baisse du coût du travail qui enrichissent la croissance en emploi. Ainsi, le taux de chômage en France entière continue de baisser modérément, passant de 10,2 % fin 2015 à 10,0 % fin 2016.

Le pouvoir d'achat des ménages accélère nettement

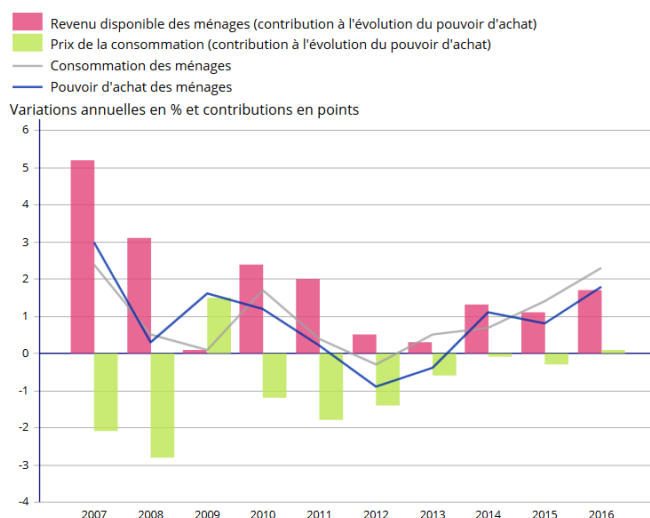
En moyenne annuelle, les prix de la consommation se replient légèrement en 2016 (- 0,1 % après + 0,3 %), tandis que le revenu disponible des ménages accélère (+ 1,7 % après + 1,1 %). Ainsi, le pouvoir d'achat des ménages gagne de la vigueur (+ 1,8 % après + 0,8 %), retrouvant une croissance inédite depuis 2007 (figure 2). ■

1 Le dynamisme de la demande intérieure est quasiment compensé par le commerce extérieur et le comportement de stockage des entreprises



Source : Insee, comptes nationaux, base 2010

2 Le regain de pouvoir d'achat a permis aux ménages de consommer davantage



Source : Insee, comptes nationaux, base 2010

Portée par l'intérim, la hausse de l'emploi salarié marchand accélère en 2016

En 2016, l'emploi salarié dans les secteurs marchands de Nouvelle-Aquitaine poursuit sa hausse entamée en 2015. Cette progression est légèrement supérieure à celle observée en France métropolitaine. Elle concerne tous les départements, de manière plus ou moins marquée. Cependant, cette croissance est entièrement tirée par le secteur tertiaire, en particulier l'intérim qui est largement utilisé dans l'industrie et la construction. Hors intérim, la construction et l'industrie continuent de perdre des emplois mais moins que les années précédentes.

Hélène Decorme, Insee

Des gains d'emploi dans tous les départements de la région

En Nouvelle-Aquitaine, la hausse de l'emploi salarié marchand non agricole accélère en 2016 : + 1,4 % après + 0,8 % en 2015 (*figure 1*). L'emploi a progressé chaque trimestre pour atteindre 1 241 800 postes fin 2016, soit 17 200 de plus qu'en 2015. Le niveau d'emploi se rapproche ainsi de celui d'avant la crise de 2008. En France métropolitaine, l'emploi salarié continue d'augmenter, à un rythme légèrement inférieur à celui de la région (+ 1,2 % en 2016 après + 0,6 % en 2015).

Dans la région, tous les départements sont en croissance, particulièrement la Gironde (+ 2,9 %) et la Charente-Maritime (+ 1,6 %) (*figure 2*). Ces deux départements représentent 40 % de l'emploi salarié en Nouvelle-Aquitaine : leur dynamisme tire ainsi la croissance de l'emploi régional. Avec des hausses ne dépassant pas 0,5 %, l'emploi en Haute-Vienne, Dordogne et Vienne a plutôt tendance à se stabiliser.

L'emploi soutenu par le tertiaire marchand

La hausse de l'emploi salarié marchand est exclusivement imputable au secteur tertiaire (+ 2,3 %) (*figure 3*). Ce dernier regroupe près de 70 % des emplois salariés de la région et en compte fin 2016 près de 20 000 de plus qu'en 2015. Toutes les activités de ce secteur contribuent à cette expansion. Dans les services immobiliers, l'hébergement-restauration et l'information-communication, l'augmentation du nombre d'emplois est comprise entre 3 % et 4 %. La progression est plus modérée dans les

transports (+ 0,8 %). En volume, les emplois supplémentaires sont les plus nombreux dans l'hébergement-restauration, les services aux entreprises et le commerce (plus de 2 800 chacun). Ce dernier secteur retrouve, fin 2016, son niveau d'emploi régional d'avant-crise.

L'emploi dans le tertiaire s'accroît dans tous les départements : de 0,6 % en Haute-Vienne à 3,4 % en Gironde. Dans le commerce, qui regroupe près d'un tiers des effectifs du tertiaire, les évolutions sont plus contrastées : l'emploi progresse de 2,9 % dans les Pyrénées-Atlantiques alors qu'il diminue dans quatre départements (Vienne, Creuse, Dordogne et Lot-et-Garonne).

Rebond de l'intérim confirmé

La hausse d'emploi dans le tertiaire est fortement soutenue par l'intérim qui croît de 12,2 %. Ce rythme de croissance s'intensifie après un bond de 9,3 % en 2015. Il est de même ampleur en France métropolitaine.

L'intérim est ainsi le premier contributeur au dynamisme de l'emploi régional avec plus de 6 000 postes supplémentaires en 2016 (*figure 4*). Il atteint 56 000 postes suite à une progression dans les grands secteurs utilisateurs, particulièrement dans la construction (+ 22,2 %).

L'emploi intérimaire progresse dans tous les départements de la région. Les augmentations sont les plus fortes en Creuse, Haute-Vienne, Gironde et Charente-Maritime (plus de 16 %) et les plus faibles dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques (+ 4,4 %).

Ralentissement de l'érosion dans la construction et l'industrie

Comme en France métropolitaine, la contraction de l'emploi dans la construction et l'industrie se poursuit mais moins rapidement qu'en 2015.

Dans la construction, l'emploi hors intérim recule de nouveau mais moins fortement que les années précédentes. Il baisse de 0,9 % en 2016 (- 2,5 % en 2015) soit une perte de 1 000 emplois sur un an. Entre 2010 et 2015, les effectifs de ce secteur en Nouvelle-Aquitaine se sont réduits de 2,0 % en moyenne par an. Seul le département de la Gironde est en progression (+ 2,5 %). Les pertes d'emplois sont très importantes, en proportion et en volume, en Vienne (- 4,2 %), en Deux-Sèvres (- 3,8 %) et en Charente (- 3,5 %).

Le repli de l'emploi hors intérim dans l'industrie est plus modéré en 2016 : - 0,4 % après - 1,0 % en 2015, soit 1 000 emplois de moins en un an. La baisse annuelle moyenne est de 0,7 % entre 2010 et 2015. Depuis 2010, l'industrie a ainsi perdu plus de 10 000 emplois.

Néanmoins, l'emploi dans l'industrie se redresse dans les Landes (+ 1,0 %) et en Gironde (+ 0,5 %). Seule l'industrie agroalimentaire renforce ses effectifs en 2016 (+ 1,2 %). Le niveau d'emploi est stable dans le secteur des matériels de transport et diminue dans les autres, notamment dans celui de l'énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage (- 1,8 %). ■

Pour en savoir plus

- Site de l'Insee : www.insee.fr : Statistiques / Thème Marché du travail – Salaires
- Site de la Direccte Nouvelle-Aquitaine : www.nouvelle-Aquitaine.direccte.gouv.fr : Publications et statistiques / Chiffres de l'intérim

1 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

en %

Secteur d'activité NAF rév. 2, 2008	2016 T4 (milliers)	Glissement annuel		Glissement annuel moyen 2015/2016 (1)	
	Nouvelle-Aquitaine	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine
Industrie	263,7	-0,4	-0,8	-0,7	-0,9
Industrie agroalimentaire	55,5	1,2	0,7	-0,2	-0,1
Energie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	33,2	-1,8	-1,6	0,1	0,3
Biens d'équipement	30,4	-1,1	-2,0	-0,4	-1,2
Matériels de transport	29,8	0,0	-1,1	0,1	-0,7
Autres branches industrielles	114,8	-0,7	-0,7	-1,4	-1,5
Construction	118,0	-0,9	-0,8	-2,0	-1,9
Tertiaire marchand	860,1	2,3	2,0	0,6	0,6
Commerce	269,8	1,0	0,7	0,2	0,2
Transports	104,9	0,8	0,8	0,0	-0,1
Hébergement - restauration	82,9	3,6	2,1	1,5	1,2
Information - communication	31,8	3,0	3,1	1,1	0,6
Services financiers	69,7	1,2	1,0	1,4	0,6
Services immobiliers	17,1	3,9	0,7	0,5	-0,1
Services aux entreprises	160,8	1,8	2,1	1,2	1,5
Services aux ménages	67,0	2,2	1,9	0,9	0,5
Intérim	56,0	12,2	12,0	-0,1	-0,4
Total	1 241,8	1,4	1,2	0,1	0,0

Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

(1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

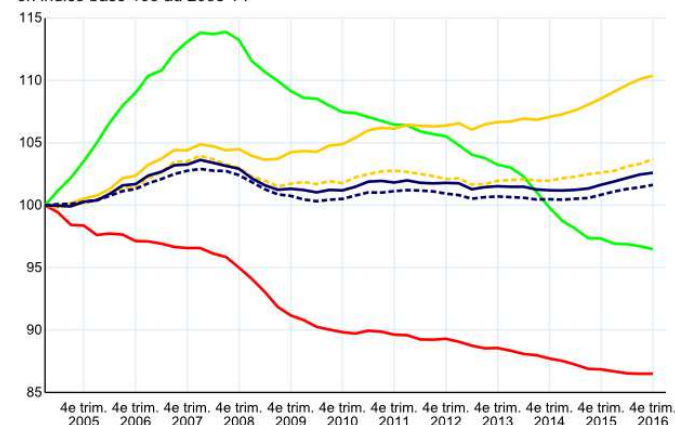
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs

Source : Insee, estimations d'emploi

3 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région Nouvelle-Aquitaine

— Industrie
— Construction
— Tertiaire principalement marchand hors intérim
— dont Commerce
— Emploi hors intérim Nouvelle-Aquitaine
— Emploi hors intérim France métropolitaine

en indice base 100 au 2005 T1



Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs

Source : Insee, estimations d'emploi

2 Emploi salarié par département et par secteur

en %

	2016 T4 (milliers)	Glissement annuel					Total
		Industrie	Construction	Tertiaire Marchand	dont Commerce	dont Intérim	
Charente	73,5	-1,4	-3,5	2,7	1,3	8,1	0,8
Charente-Maritime	114,5	-2,0	-1,6	3,0	2,3	16,8	1,6
Corrèze	49,5	-0,4	-2,0	1,9	0,4	9,1	0,9
Creuse	15,6	-1,1	-1,8	1,5	-0,5	20,6	0,5
Dordogne	68,7	-0,9	-2,7	1,3	-0,4	9,3	0,3
Gironde	383,0	0,5	2,5	3,4	1,3	18,2	2,9
Landes	74,3	1,0	-1,0	1,0	0,9	4,4	0,8
Lot-et-Garonne	62,2	-1,0	-2,8	1,6	-0,1	12,8	0,6
Pyrénées-Atlantiques	148,8	-0,9	-0,4	1,7	2,9	4,4	0,9
Deux-Sèvres	89,8	-0,3	-3,8	1,9	0,2	7,5	0,9
Vienne	91,2	-0,0	-4,2	1,3	-0,8	10,6	0,4
Haute-Vienne	70,9	-0,4	-1,7	0,6	0,2	19,0	0,2
Nouvelle-Aquitaine	1 241,8	-0,4	-0,9	2,3	1,0	12,2	1,4

Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

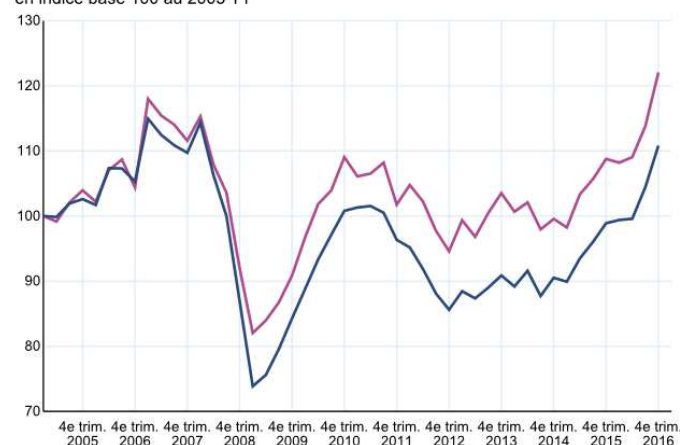
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs

Source : Insee, estimations d'emploi

4 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire

— Nouvelle-Aquitaine — France métropolitaine

en indice base 100 au 2005 T1



Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre

Source : Insee, estimations d'emploi

Tendance à la baisse pour le chômage en Nouvelle-Aquitaine en 2016

Au 4^e trimestre 2016, le taux de chômage régional s'établit à 9,3 % de la population active, soit 0,3 point de moins qu'un an auparavant. Au 31 décembre 2016, la hausse annuelle du nombre de personnes inscrites à Pôle emploi en catégories A, B, C est très faible. La baisse du nombre de jeunes demandeurs d'emploi se confirme et pour la première fois depuis plusieurs années, le nombre d'inscrits depuis un an ou plus diminue. À l'inverse, le nombre de seniors et de femmes continue de progresser. Le nombre d'inscriptions à Pôle emploi augmente mais le nombre de sorties progresse encore plus rapidement. Les reprises d'emploi sont en hausse dans tous les départements de la région.

Frédéric Veillon, Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine

Léger recul du chômage

En 2016, en Nouvelle-Aquitaine, la tendance du marché du travail s'est légèrement orientée à la baisse. La part de la population active au chômage atteint 9,3 % au 4^e trimestre 2016, soit - 0,3 point en comparaison avec fin 2015 (*figure 1*). Le taux de chômage en Nouvelle-Aquitaine est inférieur au taux de la France métropolitaine (9,7 %) (*figure 2*).

Au 4^e trimestre 2016, les zones d'emploi de Royan, Villeneuve-sur-Lot, La Teste-de-Buch, Rochefort et Libourne affichent les taux de chômage les plus élevés, supérieurs ou égaux à 11,0 %. À l'inverse, les zones d'emploi de Tulle, Oloron-Sainte-Marie, Ussel, Bressuire, Niort, Mont-de-Marsan et Poitiers détiennent les taux les plus faibles, inférieurs à 7,8 % (*figure 3*). Pour 27 zones d'emploi sur 33, le taux de chômage est en repli entre fin 2015 et fin 2016. Ce recul atteint jusqu'à - 0,6 point pour les zones d'emploi de Châtelleraut, Saintes-Saint-Jean d'Angély, Rochefort, La Rochelle, Bergerac et Guéret.

Au 31 décembre 2016 en Nouvelle-Aquitaine, le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi en catégories A, B, C s'accroît de 0,3 % en un an (*figure 4*). Cette hausse est nettement moins soutenue qu'un an auparavant où elle atteignait + 4,9 %. Ainsi, fin 2016, 506 900 personnes sont disponibles pour travailler, soit 1 300 demandeurs d'emploi de plus que fin 2015. Parmi elles, 307 100 personnes sont inscrites en catégorie A, c'est-à-dire qu'elles n'exercent aucune activité. Ce nombre est en recul de 3,2 % sur un an.

Recul de la demande d'emploi des jeunes

Fin 2016, la demande d'emploi en catégories A, B, C des jeunes confirme la tendance à la baisse initiée un an auparavant (- 6,0 % en un an, soit - 4 700 demandeurs d'emploi). Le repli est plus net encore pour la seule catégorie A (- 7,9 %).

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus est également en baisse, pour la première fois depuis plusieurs années (- 0,9 % sur un an, catégories A, B, C) (*figure 5*).

À l'opposé, la demande d'emploi des seniors poursuit sa croissance mais à un rythme ralenti : + 5,2 % fin décembre 2016 sur un an, après + 9,3 % fin décembre 2015.

Cette atténuation de la hausse des DEFM s'observe également chez les femmes : contrairement aux hommes, leur nombre continue de progresser en 2016 (+ 1,0 %) mais moins rapidement qu'en 2015 (+ 5,3 %). La Nouvelle-Aquitaine est la 3^e région métropolitaine en matière de féminisation de sa demande d'emploi (52,5 % des inscrits en A, B, C sont des femmes) après Pays de la Loire et la Corse.

Nette hausse des sorties des listes de Pôle emploi

Après une baisse en 2015, le nombre d'entrées à Pôle emploi augmente de 7,6 % en 2016 en Nouvelle-Aquitaine (+ 8,5 % en France métropolitaine). Le nombre de sorties est en hausse encore plus nette : + 12,3 % dans la région (+ 13,6 % en France métropolitaine). Le volume d'entrées reste encore supérieur à celui des sorties mais ces volumes se rapprochent encore en 2016.

La répartition des entrées par motif d'inscription est assez semblable à celle de la France métropolitaine : un quart d'entre elles concerne une fin de contrat (contrat à durée déterminée ou mission d'intérim). En évolution annuelle, les nombres d'inscriptions pour une première entrée sur le marché du travail et pour une fin de formation sont en hausse.

Plus de 362 000 reprises d'emploi en Nouvelle-Aquitaine

En 2016, 362 000 reprises d'emploi d'une durée d'au moins un mois ont été comptabilisées en Nouvelle-Aquitaine. Ce nombre est en hausse de 6,4 % par rapport à 2015 (+ 5,9 % au plan national). L'ensemble des départements de la région contribue à cette progression (*figure 6*). Ces reprises concernent des demandeurs d'emploi qui n'avaient pas ou peu exercé d'activité auparavant. Au moins un tiers d'entre elles correspondent à un emploi durable (contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée de 6 mois ou plus).

Les demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans, ceux ayant une ancienneté de moins d'un an dans le chômage, les qualifiés et ceux ayant un niveau de formation supérieur ou égal au baccalauréat sont surreprésentés dans les reprises d'emploi. Tous les publics sont concernés par une hausse des reprises d'emploi en 2016, mais celle-ci est plus marquée pour les catégories en difficulté, tels les seniors, les ouvriers et employés non qualifiés, les demandeurs d'emploi ayant une ancienneté de plus d'un an. ■

Pour en savoir plus

- Site de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine : www.observatoire-emploi-nouvelle-aquitaine.fr
- Site de la Direccte Nouvelle-Aquitaine : www.nouvelle-aquitaine.direccte.gouv.fr

1 Taux de chômage trimestriel par département

en % de la population active

	2015 T4	2016 T1	2016 T2	2016 T3	2016 T4 (p)	Évolution 2016 T4 / 2015 T4 (en points de %)
Charente	10,0	9,9	9,7	9,8	9,6	-0,4
Charente-Maritime	10,8	10,6	10,4	10,4	10,3	-0,5
Corrèze	8,2	8,4	8,2	8,3	8,1	-0,1
Creuse	9,6	9,5	9,4	9,3	9,0	-0,6
Dordogne	10,7	10,6	10,4	10,6	10,4	-0,3
Gironde	10,1	10,0	9,9	10,0	9,8	-0,3
Landes	9,6	9,5	9,6	9,7	9,6	0,0
Lot-et-Garonne	10,4	10,3	10,2	10,3	10,0	-0,4
Pyrénées-Atlantiques	8,5	8,4	8,3	8,4	8,2	-0,3
Deux-Sèvres	7,8	7,8	7,7	7,9	7,8	0,0
Vienne	8,3	8,3	8,2	8,2	8,1	-0,2
Haute-Vienne	9,9	9,8	9,6	9,6	9,4	-0,5
Nouvelle-Aquitaine	9,6	9,6	9,4	9,5	9,3	-0,3
France métropolitaine	9,9	9,9	9,6	9,8	9,7	-0,2

p : données provisoires

Note : données CVS

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

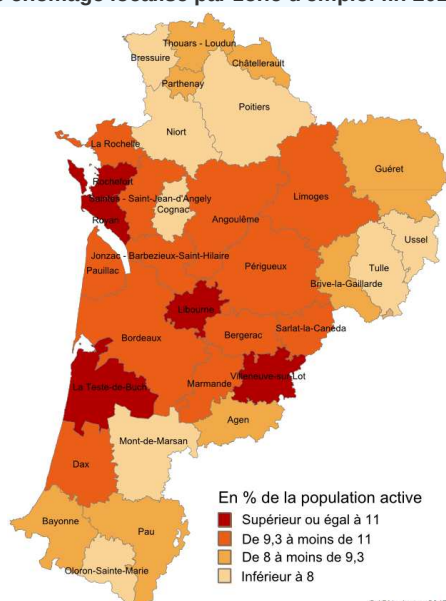
2 Évolution trimestrielle du taux de chômage



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

3 Taux de chômage localisé par zone d'emploi fin 2016



Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

4 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2016 (milliers)		Évolution 2016/2015 (%) (1)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	240,6	157,2	-0,5	-4,1
Femmes	266,4	149,9	1,0	-2,2
Moins de 25 ans	72,5	45,1	-6,0	-7,9
25 à 49 ans	309,1	181,3	-0,1	-4,1
50 ans ou plus	125,4	80,7	5,2	1,7
Inscrits depuis un an ou plus	222,8	nd	-0,9	nd
Nouvelle-Aquitaine	506,9	307,1	0,3	-3,2
France métropolitaine	5 546,7	3 529,6	-0,1	-3,0

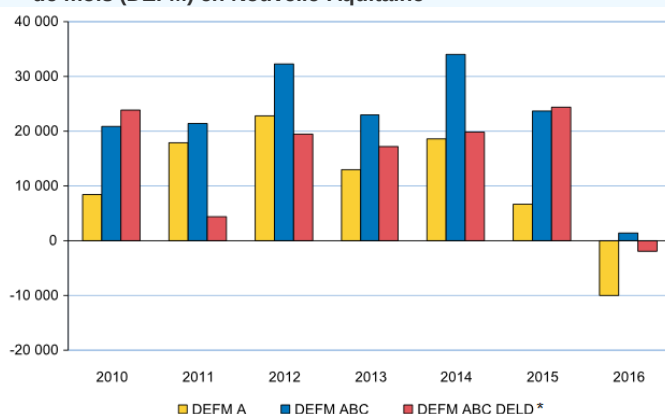
nd : données non disponibles

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2015 et le 31/12/2016

Note : données brutes

Sources : Pôle emploi ; DARES

5 Évolution annuelle du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) en Nouvelle-Aquitaine

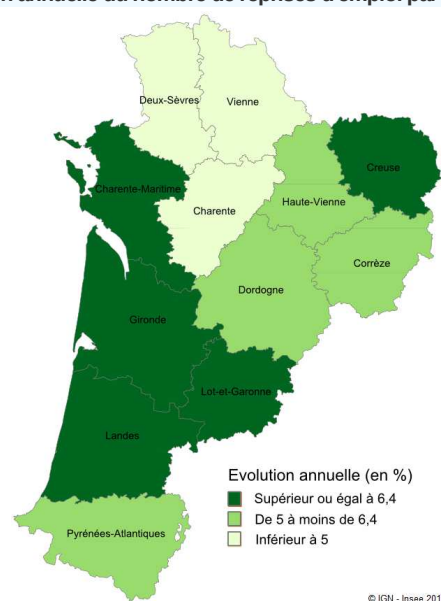


* Demandeurs d'emploi de longue durée

Note : données CVS – évolutions annuelles de 2010 à 2016

Source : Pôle emploi, DARES

6 Évolution annuelle du nombre de reprises d'emploi par département



Note : données brutes

Sources : Pôle emploi, Fichier historique des demandeurs d'emploi ; Acoess et CCMSA, DPAE

Baisse des signatures de CUI et progression de l'activité partielle

En 2016 en Nouvelle-Aquitaine, le nombre d'entrées en Contrats uniques d'insertion est en diminution, celui des Emplois d'avenir progresse. Le nombre de bénéficiaires de contrats aidés augmente, en lien avec un allongement de la durée des contrats. Concernant les dispositifs d'accompagnement des mutations économiques, le volume d'heures consommées d'activité partielle croît, mais le nombre d'entrées en contrat de sécurisation professionnelle est en net recul.

Jérôme Scarabello, Direccte Nouvelle-Aquitaine

Afin de favoriser l'insertion professionnelle des personnes en difficulté sur le marché du travail, l'État subventionne certains types d'emplois, au moyen de différents dispositifs.

Moins de signatures de CUI en 2016, davantage d'emplois d'avenir

Les emplois aidés s'adressent au secteur non marchand - les CUI-CAE (contrats uniques d'insertion - contrats d'accompagnement dans l'emploi) - et dans une moindre mesure au secteur marchand - les CUI-CIE (contrats uniques d'insertion - contrats initiative emploi).

En Nouvelle-Aquitaine, 33 700 contrats uniques d'insertion (CUI) ont été signés en 2016 (*figure 1*), dont 27 700 CUI-CAE dans le secteur public et associatif et 6 000 CUI-CIE dans le secteur marchand. Le nombre d'entrées en CUI baisse ainsi de 3,5 % par rapport à 2015 (respectivement + 7,0 % pour les CUI-CAE, mais - 33,5 % pour les CUI-CIE).

Créés par la loi 2012-1189 du 26 octobre 2012, les emplois d'avenir sont des contrats d'aide à l'insertion destinés aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Ils comportent des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle. Sur l'année 2016, 7 600 emplois d'avenir ont été signés, soit + 5 % par rapport à 2015 (après - 9 % en 2015).

Malgré la baisse des entrées en CUI, le nombre total de bénéficiaires en contrats aidés dans la région est en hausse en 2016

(+ 8,9 % contre + 6,8 % en France métropolitaine) (*figure 2*). L'augmentation de ce « stock » est particulièrement marquée pour les CUI-CIE, dont la durée de contrats a fortement augmenté, en Nouvelle-Aquitaine comme en France métropolitaine.

Un nouveau dispositif : la « Garantie jeunes »

Effective depuis le 1^{er} janvier 2017, mais déjà fortement expérimentée sur l'année 2016 en Nouvelle-Aquitaine, la « Garantie jeunes » est un dispositif ouvert aux jeunes de 16 à moins de 26 ans pas ou peu diplômés, qui ne sont ni en cycle d'études, ni en formation et dont les ressources ne dépassent pas le plafond du RSA. L'État ouvre, pour ces jeunes en difficulté, un droit à un parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie, via les missions locales. Pour favoriser leur insertion dans l'emploi, ils sont accompagnés de manière intensive et collective et bénéficient de mises en situation professionnelle. Cet accompagnement est assorti d'une aide financière pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi. La disposition est inscrite dans la loi travail du 8 août 2016 (article 46). Le décret du 23 décembre 2016 précise les règles propres à la garantie jeunes. Fin 2016, dans la région, près de 6 000 jeunes en bénéficiaient déjà (100 000 en France métropolitaine).

Hausse du recours à l'activité partielle

En cas de difficulté, une entreprise peut réduire ou suspendre son activité. Durant cette période, le salarié peut être en situation d'activité partielle et continue de

percevoir une rémunération, prise en charge pour partie par l'État. Il peut également bénéficier d'actions de formation. Le recours à l'activité partielle en 2016 est globalement supérieur à l'année précédente. Les heures consommées ont augmenté : plus de 2,3 millions d'heures. L'augmentation annuelle s'élève à 18 %, après + 31 % entre 2014 et 2015 (*figure 3*).

L'industrie demeure le plus gros consommateur d'activité partielle (la moitié des heures consommées). Mais la hausse annuelle est marquée dans l'agriculture, en particulier dans le département des Landes, très fortement impacté sur l'ensemble de l'année par la crise de la grippe aviaire.

Des mesures d'accompagnement des licenciements en diminution en 2016

Depuis le 1^{er} janvier 2016, 8 730 entrées en contrats de sécurisation professionnelle (CSP) ont été enregistrées sur l'ensemble de l'année, soit - 14 % par rapport à 2015. Ce contrat s'adresse aux salariés dont le licenciement économique est envisagé dans une entreprise non soumise à l'obligation de proposer un congé de reclassement. D'une durée maximale de 12 mois, il a pour objet l'organisation et le déroulement d'un parcours de retour à l'emploi, le cas échéant au moyen d'une reconversion ou d'une création ou reprise d'entreprise. Entré en vigueur le 1^{er} septembre 2011, il remplace les anciens dispositifs de « Convention de reclassement personnalisé » (CRP) et du « Contrat de transition professionnelle » (CTP). ■

Pour en savoir plus

- Site de la Dares : <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/>
- Site de la Direccte Nouvelle-Aquitaine : <http://nouvelle-aquitaine.direccte.gouv.fr/Politiques-de-l-emploi-4977>

1 Nombre d'entrées dans les principales mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi en Nouvelle-Aquitaine

	2015	2016 (p)	Évolution (%)
Contrats en alternance			
Contrats d'apprentissage du secteur privé	23 708	23 737	0,1
Emplois aidés du secteur marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	8 993	5 977	-33,5
Emplois d'avenir (1)	1 861	1 596	-14,2
Emplois aidés du secteur non marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	25 866	27 678	7,0
Emplois d'avenir (1)	5 360	6 021	12,3

p : données provisoires

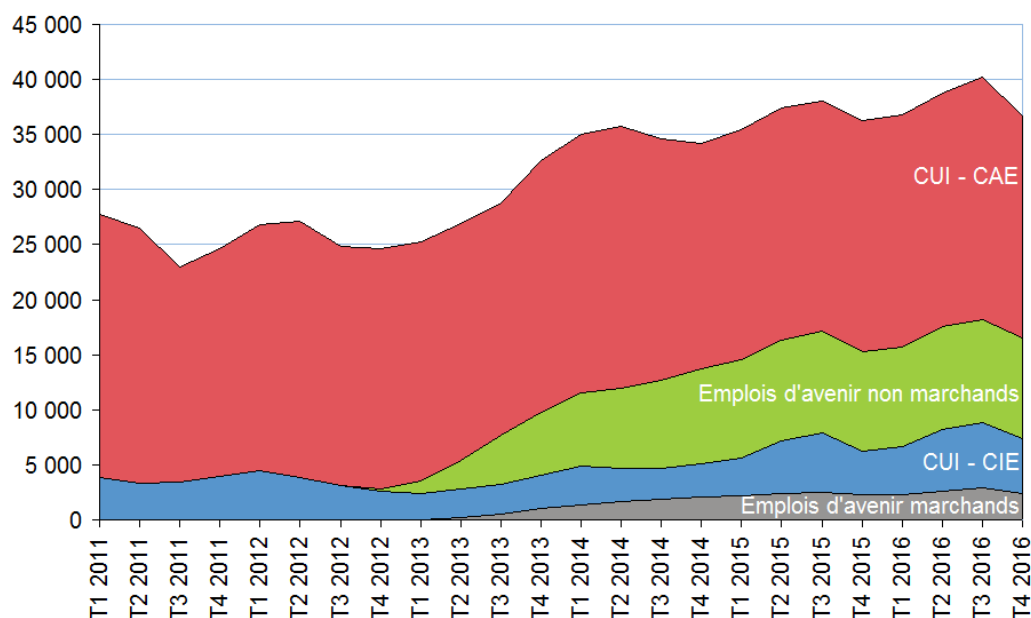
(1) : le chiffre de 2016 n'est pas comparable avec 2015, il concerne les contrats de janvier à novembre.

Note : extraction en mai 2017

Source : Dares

2 Évolution trimestrielle du nombre de bénéficiaires de contrats aidés en Nouvelle-Aquitaine

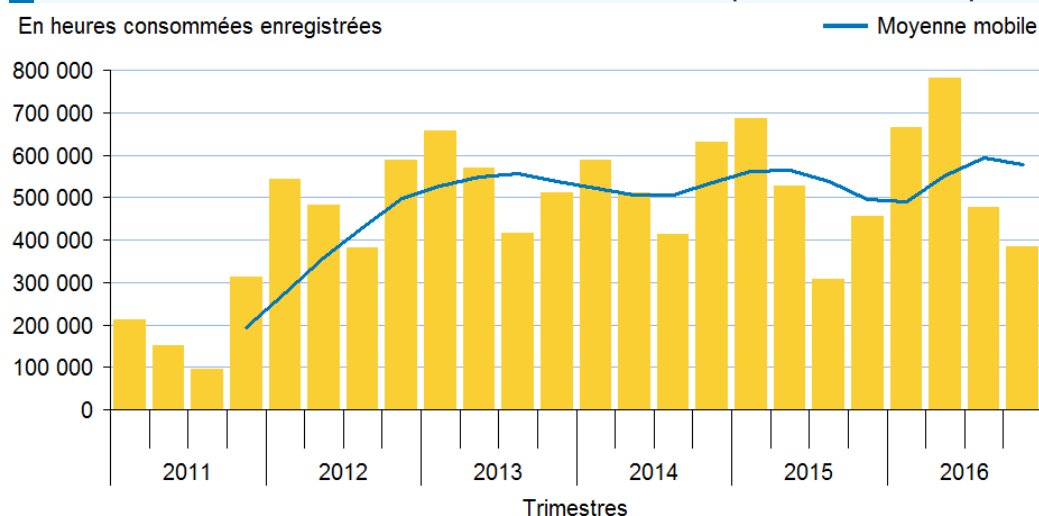
En nombre



Source : Dares – ASP

3 Évolution trimestrielle du nombre d'heures consommées en activité partielle en Nouvelle-Aquitaine

En heures consommées enregistrées



Source : Dares - DGEFP

Le boom de l'entreprise individuelle classique compense le déclin des micro-entrepreneurs

En 2016, les créations d'entreprises s'orientent à la hausse en Nouvelle-Aquitaine. Ce rebond est porté par la vigueur des créations d'entreprises individuelles classiques qui compense la chute continue des immatriculations de micro-entrepreneurs, et par l'augmentation des créations de sociétés, plus forte qu'en France métropolitaine. Le recul des défaillances d'entreprises se poursuit et concerne la quasi-totalité des départements de la région.

Claude Mallemanche, Insee

En 2016, les créations d'entreprises repartent à la hausse en Nouvelle-Aquitaine. Avec 46 100 entreprises créées tous statuts confondus dans les secteurs marchands non agricoles, la région enregistre un léger rebond de 2,4 %, tandis que l'année précédente accusait un repli de 4,6 % (figure 1). Toutefois, la hausse s'avère plus mesurée qu'en France métropolitaine (+ 5,6 %). Elle est atténuée par la forte baisse des immatriculations de micro-entrepreneurs alors que les créations d'entreprises classiques bondissent de 18 % en Nouvelle-Aquitaine, soit la plus forte hausse régionale, suivie par l'Île-de-France (+ 12 %) (figure 2). Parmi les 12 départements de la région, les plus fortes hausses de créations d'entreprises reviennent à la Gironde (+ 5,4 %), la Dordogne (+ 3,6 %) et les Landes (+ 3,3 %). Trois départements s'inscrivent en baisse : la Charente (- 4,5 %), la Corrèze (- 2,3 %) et les Pyrénées-Atlantiques (- 0,8 %) (figure 3).

Désaffection persistante pour le régime du micro-entrepreneur...

Depuis l'entrée en vigueur de la loi Pinel fin 2014, les créateurs optent de moins en moins pour le régime du micro-entrepreneur dans la région. Après s'être effondrées de 21 % en 2015, les immatriculations de micro-entrepreneurs chutent encore de 18 % en 2016, tandis qu'elles se sont stabilisées en France métropolitaine. Avec 16 100 immatriculations, soit moins que les entreprises individuelles classiques, les micro-entrepreneurs ne représentent plus que 35 % de l'ensemble des créations d'entreprises de la région, alors qu'ils étaient encore majoritaires en 2014.

La désaffection pour ce régime concerne tous les départements de la région et affecte l'ensemble des grands secteurs économiques. Elle est particulièrement marquée dans le « commerce, transport, hébergement et restauration », la construction et l'industrie, tandis qu'elle est plus modérée dans les services aux particuliers.

...qui profite aux entreprises individuelles classiques

Avec près de 16 900 immatriculations en 2016, le boom des créations d'entreprises individuelles classiques se poursuit dans la région : + 24 % après + 30 % en 2015. La dynamique est un peu moins forte en France métropolitaine (+ 10 % après + 30 % en 2015). Les créateurs privilégient ainsi l'entreprise individuelle classique au détriment du régime du micro-entrepreneur, à des degrés divers selon les départements. La hausse est élevée en Gironde (+ 37 %) qui concentre près de 40 % des créations de la région, ainsi qu'en Dordogne, Charente et Haute-Vienne (autour de + 10 %). Le secteur « commerce, transport, hébergement et restauration » et les services aux entreprises sont les grands bénéficiaires avec une accélération de l'ordre de 40 % des créations individuelles classiques, respectivement deux et trois fois plus forte qu'au plan national.

Les créations de sociétés s'orientent à la hausse

Après avoir stagné dans la région au cours des dernières années, les créations de sociétés, avec 13 100 immatriculations, s'orientent nettement à la hausse (+ 12 %)

en 2016, un rebond plus tonique qu'en France métropolitaine (+ 10 %). Cependant, elles ne représentent que 44 % des créations classiques contre 57 % dans l'Hexagone. Les évolutions sectorielles sont assez similaires (de + 13 % à + 14 %), et sont plus favorables qu'au plan national, à l'exception du « commerce, transport, hébergement et restauration » un peu en retrait (+ 9 % contre + 10 %) (figure 4). Au sein des départements les situations sont plus contrastées. Les Landes (+ 25 %), la Corrèze (+ 18 %) et la Creuse (+ 17 %) se détachent, tandis que les Deux-Sèvres (+ 7 %) pâtissent d'une chute des créations de sociétés marquée dans la construction (- 28 %).

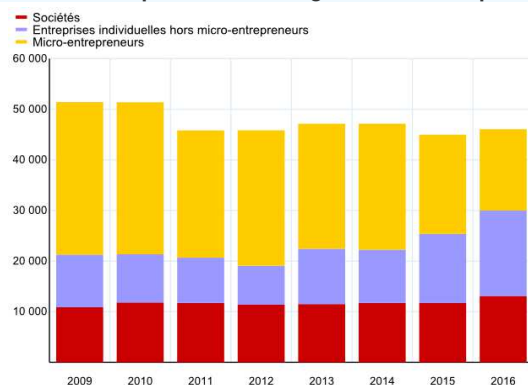
Le recul des défaillances d'entreprises s'amplifie

En 2016, un peu moins de 5 000 défaillances d'entreprises sont enregistrées dans la région, soit un recul de 11,5 %, plus marqué qu'en 2015 (- 1,7 %). En France métropolitaine, le nombre de défaillances se replie de 8 %. Excepté les services aux entreprises (- 8 % contre - 11 %), les autres secteurs bénéficient d'un reflux des défaillances plus accentué qu'au plan national (figure 5). L'industrie (- 20 %) et la construction (- 15 %) se distinguent avec les plus fortes baisses. Seul le département des Landes présente une légère hausse des défaillances (+ 1 %). La Creuse (- 19 %), la Corrèze et la Charente-Maritime (- 18 %) bénéficient des plus forts reculs. ■

Pour en savoir plus

- Site de l'Insee : www.insee.fr : Entreprises – Démographie et créations des entreprises

1 Créations d'entreprises dans la région Nouvelle-Aquitaine

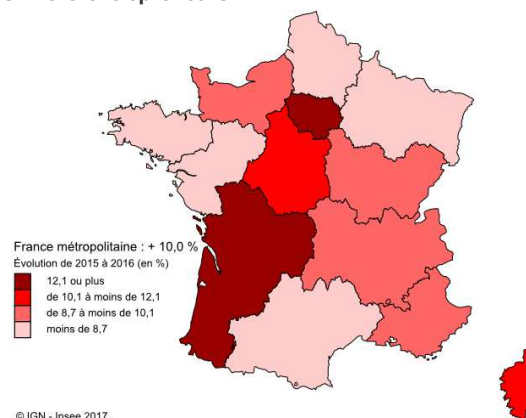


Note : nombre de créations brutes

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

2 Évolution annuelle régionale des créations d'entreprises, hors micro-entrepreneurs



© IGN - Insee 2017

Champ : France métropolitaine, hors micro-entrepreneurs. Ensemble des activités marchandes non agricoles
Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

3 Créations d'entreprises par département

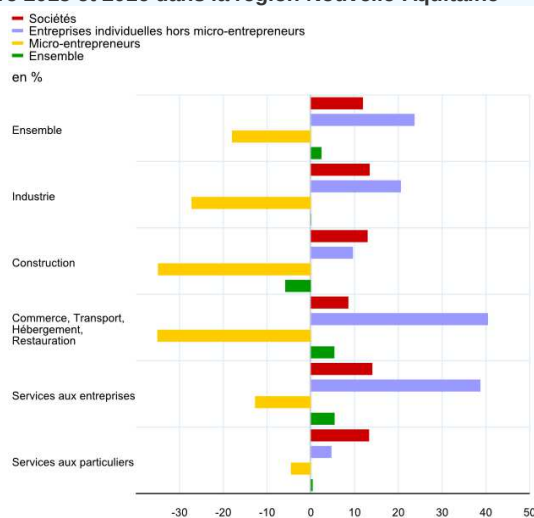
	Sociétés	Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs	Régime de micro-entrepreneur	Ensemble	en %
	Évolution 2016/2015	Évolution 2016/2015	Évolution 2016/2015	Créations en 2016 (nombre)	Évolution 2016/2015
Charente	13,8	9,7	-25,4	1 897	-4,5
Charente-Maritime	13,1	13,1	-13,1	4 870	0,0
Corrèze	18,2	9,2	-32,2	1 307	-2,3
Creuse	17,4	68,6	-54,0	545	0,7
Dordogne	8,0	10,1	-7,6	3 062	3,6
Gironde	11,6	36,5	-18,4	17 496	5,4
Landes	24,9	19,6	-22,6	3 203	3,3
Lot-et-Garonne	8,5	11,6	-11,1	2 099	1,4
Pyrénées-Atlantiques	8,2	16,9	-19,8	5 375	-0,8
Deux-Sèvres	6,7	47,8	-25,3	1 707	0,1
Vienne	10,4	25,5	-17,2	2 438	2,8
Haute-Vienne	12,3	10,4	-6,9	2 062	2,2
Nouvelle-Aquitaine	11,9	23,7	-18,0	46 061	2,4
France métropolitaine	9,8	10,3	-0,1	538 338	5,6

Note : données brutes

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

4 Évolution annuelle du nombre de création d'entreprises entre 2015 et 2016 dans la région Nouvelle-Aquitaine

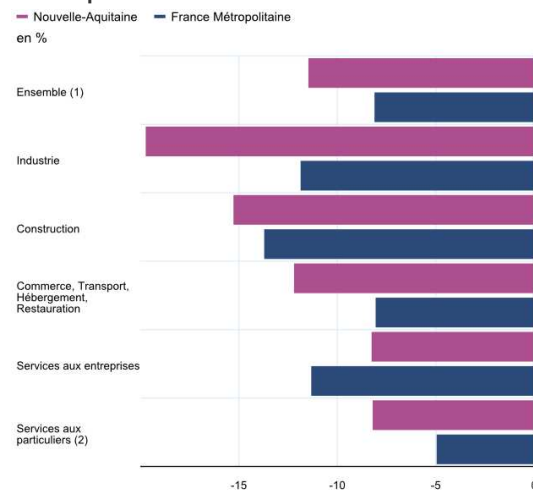


Note : données brutes

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

5 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2015 et 2016 dans la région Nouvelle-Aquitaine



(1) : y compris agriculture

(2) : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extraterritoriales

Note : données brutes, en date de jugement

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 14/03/2017)

La reprise graduelle se confirme ; la perspective d'une progression plus favorable s'amplifie

Avec un emploi globalement préservé et un regain de dynamisme en fin d'année, l'industrie néo-aquitaine conforte son redressement en 2016. Les projets d'investissement s'accroissent. Les services marchands enregistrent une vigueur inégalée au cours des cinq dernières années. La reprise se construit plus lentement dans le BTP. Pour 2017, les prévisions d'activité anticipent une année de croissance dans tous les secteurs. L'emploi progresserait peu, en revanche, le redémarrage de l'investissement contribuerait au redressement de la compétitivité de l'économie régionale. Les encours de crédits, à destination des entreprises comme des ménages, prolongent leur croissance.

Pôle études économiques, Direction des affaires régionales Banque de France

Des projets d'investissements attendus dans l'industrie

En 2016, l'effet positif de l'accélération du rythme des livraisons dans la construction navale et automobile, la pharmacie et la production de boissons est atténué par les à-coups dans l'aéronautique et la filière avicole. La légère hausse du chiffre d'affaires global de l'industrie régionale confirme cependant le redressement amorcé l'an passé. La tendance devrait s'amplifier, portée tant par les ETI que par les structures de plus petite taille.

L'emploi, dans les entreprises suivies, a été globalement préservé sur l'année. Si des embauches ciblées sont envisagées, la trajectoire pour 2017 devrait confirmer un maintien des emplois permanents (*figure 1*).

En deçà des prévisions sur l'année écoulée, les investissements sont anticipés en hausse. La dynamique productive privilégierait une optimisation des processus de fabrication et une adaptation technologique plutôt qu'une augmentation des capacités de production. L'industrie alimentaire et la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et autres machines participent largement à l'émergence de ces nouveaux projets.

Les exportations ont soutenu l'activité industrielle. La vigueur des débouchés externes profite particulièrement à l'industrie alimentaire, et principalement à sa filière fabrication de boissons, ainsi qu'aux marchés de la fabrication de matériel de transports.

L'effet favorable du CICE a contribué à une évolution modérée de la rentabilité d'exploitation. En 2017, pour près de 35 % des industriels néo-aquitains interrogés,

l'accroissement du chiffre d'affaires s'accompagnerait d'une amélioration de la rentabilité.

Services : belle progression d'activité, effets bénéfiques sur l'emploi

L'activité dans le secteur des services marchands s'est raffermie de manière significative, au-delà des prévisions exprimées un an auparavant, ce qui s'est traduit par une hausse globale de 4,5 % des chiffres d'affaires (*figure 2*). Cette progression des facturations s'est accompagnée d'un accroissement des effectifs du panel dans des proportions comparables (+ 3,2 %).

Après les investissements réalisés en 2015, accentués par des impératifs de mise aux normes dans certaines branches, les enveloppes accusent un retrait notable en 2016 (- 8,4 %). Elles devraient s'étoffer de nouveau pour l'année en cours. Le volume d'affaires est attendu en hausse pour 2017 permettant d'envisager une poursuite des embauches.

Le BTP amorce une timide reprise

Dans un secteur qui souffre depuis plusieurs années, l'exercice 2016 s'est achevé sur une progression des volumes produits de près de 2 %, au-delà des attentes. L'effet de rattrapage dans les travaux publics et une activité soutenue dans le bâtiment résidentiel à la faveur de conditions de financement attractives y ont participé. Le marché des logements collectifs est le plus dynamique, accompagné de frémissements prometteurs dans le domaine des maisons individuelles. La tendance haussière devrait se poursuivre en 2017

puisque une hausse de 3,3 % est attendue (*figure 3*). Toutefois, l'augmentation de la production n'a pas eu d'impact positif sur les effectifs en 2016, situation qui devrait perdurer en 2017. Une nouvelle contraction des investissements a été observée avec un statu quo pour l'année en cours ; la circonspection générale sur les perspectives d'amélioration des marges n'encourage pas les projets.

Croissance soutenue des crédits aux entreprises et aux ménages

Le rythme de croissance des encours de crédits bancaires mobilisés par les entreprises en Nouvelle-Aquitaine progresse de 3,7 % en un an (*figure 4*). Cet affermissement concerne toutes les catégories d'entreprises (TPE + 2,8 %, GE + 4,4 % notamment) et la majorité des secteurs de l'économie. Il s'élève à 2,6 % dans l'industrie, 2,5 % dans l'hébergement et 1,3 % dans la construction. En revanche, l'encours des crédits mobilisés est en recul dans le transport (- 1,3 %).

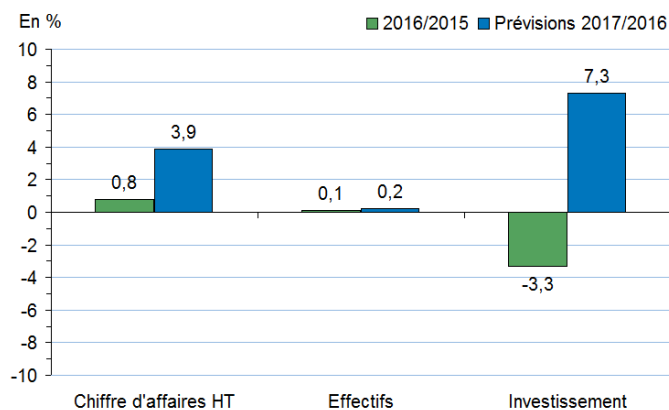
Les crédits d'investissement à long et moyen terme progressent régulièrement (+ 4,7 % en 2016) tandis que le financement court terme se contracte légèrement sur l'année (- 1,5 %) (*figure 5*).

Au cours de l'année 2016, la croissance des encours de crédits distribués aux ménages a été plus rapide dans la région (+ 6,3 %) qu'en France (+ 4,5 %). Avec un nombre croissant de financements d'acquisitions et/ou d'entretien de logements, les crédits à l'habitat poursuivent leur trajectoire haussière (*figure 6*), à la faveur de conditions de financement attractives. La croissance des crédits à la consommation continue son accélération. ■

Pour en savoir plus

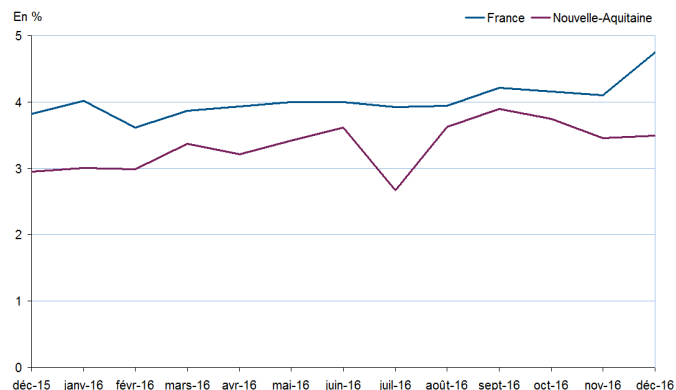
- Site de la banque de France : <https://www.banque-france.fr/statistiques/tendances-regionales/tendances-regionales-nouvelle-aquitaine>

1 Variations brutes dans l'industrie en Nouvelle-Aquitaine et prévisions



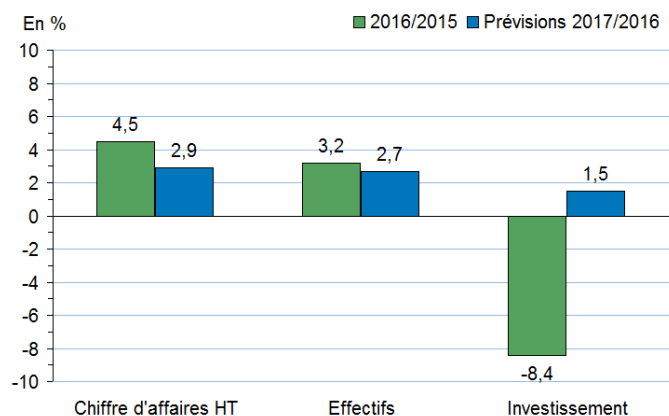
Source : Banque de France

4 Taux de variation, en glissement annuel, des encours de crédits mobilisés



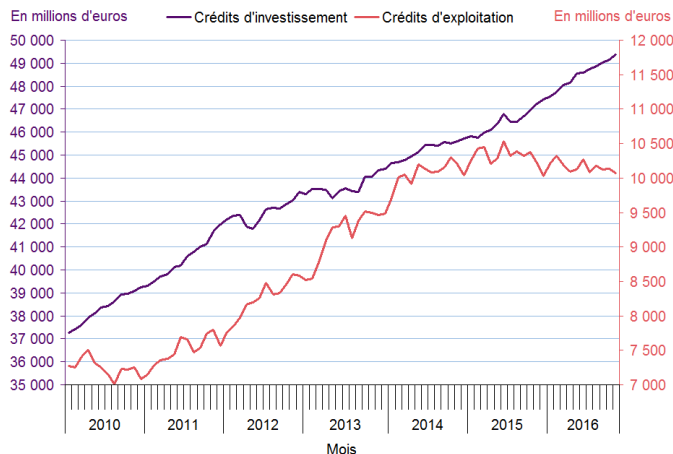
Source : Banque de France

2 Variations brutes dans les services marchands en Nouvelle-Aquitaine et prévisions



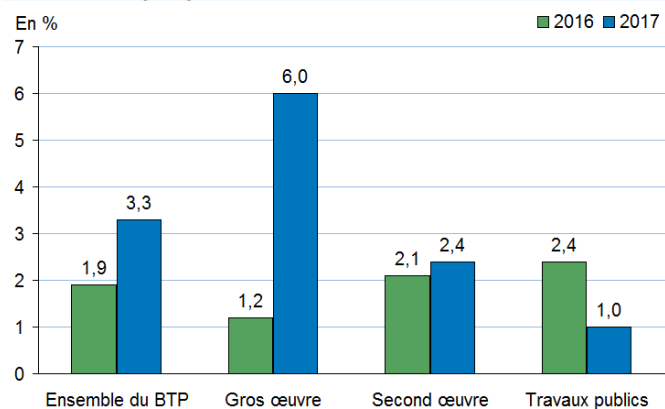
Source : Banque de France

5 Crédits d'investissement et d'exploitation aux entreprises en Nouvelle-Aquitaine



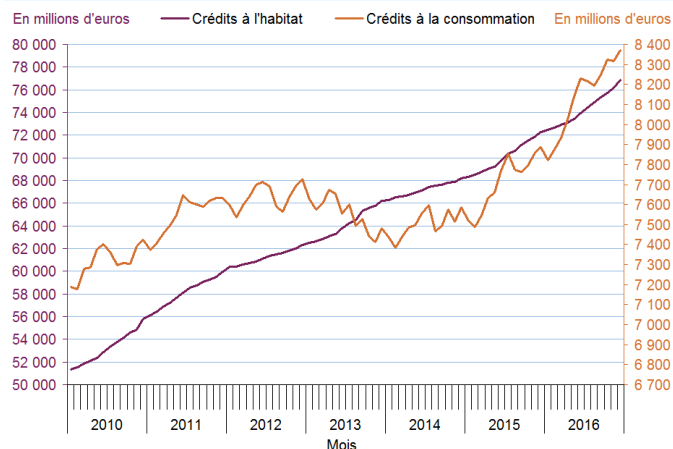
Source : Banque de France

3 Évolution de la production du BTP en Nouvelle-Aquitaine en 2016 et perspectives 2017



Source : Banque de France

6 Crédits à l'habitat et crédits à la consommation distribués aux ménages en Nouvelle-Aquitaine



Source : Banque de France

En 2016, un solde commercial de nouveau excédentaire pour la Nouvelle-Aquitaine

En 2016, les exportations de la Nouvelle-Aquitaine progressent légèrement (+ 1,0 %). Cependant, hormis le secteur de l'aéronautique et du spatial encore en progression en 2016, les autres secteurs phares sont en recul à l'exportation. Dans le même temps, l'ensemble des importations continue sa lente érosion (- 0,7 %), expliquée en grande partie par l'allègement de la facture énergétique. Les échanges commerciaux de la région avec l'étranger dégagent ainsi un excédent de 2,2 milliards d'euros contre 1,8 milliard en 2015. Les États-Unis confortent leur place de premiers clients de la Nouvelle-Aquitaine, l'Espagne reste le premier pays fournisseur.

Jean-Michel Soutour, Direction régionale des Douanes de Bordeaux - Pôle action économique

L'exportation portée par l'aéronautique

En 2016, la Nouvelle-Aquitaine a exporté pour 22,4 milliards d'euros, soit un chiffre très légèrement supérieur à celui de 2015 (22,2 milliards d'euros) (*figure 1*).

Les ventes progressent encore dans le secteur de l'aéronautique et du spatial (+ 8 %, après + 16 % en 2015). Avec 60 % des exportations en 2016, les États-Unis restent le principal client. La Nouvelle-Aquitaine pèse 4 % du marché national dans ce secteur et se classe en 3^e position des régions françaises, derrière l'Occitanie (70 %) et l'Île-de-France (18 %).

En revanche, les autres secteurs phares de la région accusent des reculs significatifs : les boissons, qui représentent près d'un cinquième de l'ensemble des exportations régionales (*figure 2*), se replient de 1,4 %. Après une hausse de 13 % l'année précédente, les exportations de boissons alcoolisées distillées se stabilisent (2,2 milliards d'euros). Si les États-Unis restent le principal débouché (+ 17 % après + 32 % en 2015), les ventes en Chine s'effondrent (- 41 %) après la reprise de 2015 (+ 38 %). Les ventes de vins (1,9 milliard d'euros) sont en recul (- 3,5 %) malgré de bons résultats à destination des pays d'Asie comme la Chine (+ 10 %) et Hong Kong (+ 16 %). En revanche, la tendance baissière perdure sur le marché européen (- 14 %). Avec 28 % des exportations nationales, la Nouvelle-Aquitaine reste toutefois la première région exportatrice de boissons.

Les exportations de produits de la culture et de l'élevage reculent nettement, de - 11 % en 2016. C'est notamment le cas pour les céréales, après une récolte de faible qualité en raison de mauvaises

conditions climatiques, et dans un contexte de production mondiale pléthorique. En volume, l'Espagne a acheté 21 % de la production régionale de céréales contre 18 % l'année précédente. Après une envolée des ventes vers la Chine en 2015 (+ 155 %), les quantités de céréales exportées vers ce pays ont chuté de 80 % en 2016. La Nouvelle-Aquitaine perd ainsi sa 1^{re} place de région française exportatrice de produits agricoles au profit de l'Occitanie.

Une facture énergétique allégée à l'importation

Après les reculs enregistrés en 2014 et 2015, les importations de la Nouvelle-Aquitaine se contractent de nouveau légèrement en 2016 (- 1 %). Elles s'élèvent à 20,3 milliards d'euros.

En 2016 encore, les achats de produits pétroliers raffinés diminuent très sensiblement en valeur (- 13 % après - 27 % en 2015), essentiellement du fait de la chute des prix du baril. Cependant, les volumes importés progressent de 5 % après + 4 % en 2015. Les produits pétroliers restent le premier produit importé avec un montant de 2,3 milliards d'euros (*figure 3*).

Par ailleurs, plusieurs autres produits connaissent une hausse des importations : ceux de la construction aéronautique et spatiale (+ 45 %), les boissons (+ 14 %), ceux de la culture et de l'élevage (+ 5 %), les machines (+ 5 %), le matériel électrique (+ 2 %). Avec 1,4 milliard d'euros, les importations de produits de la construction automobile restent au niveau de 2015. À l'inverse, les importations de produits chimiques de base et de produits azotés diminuent (- 12 %).

La hausse des exportations et la baisse des importations entraînent une amélioration du solde commercial qui atteint + 2,2 milliards d'euros, soit 400 millions d'euros de plus qu'en 2015.

Les États-Unis et l'Espagne restent les premiers partenaires de la région

Les exportations de la Nouvelle-Aquitaine vers les États-Unis progressent de nouveau en 2016 (+ 1,5 %). Cette hausse fait suite au bond de + 24 % l'année précédente, lié à la baisse de l'euro. Les ventes vers ce pays concernent principalement les produits de l'industrie aéronautique et spatiale (1,4 milliard d'euros), les boissons alcoolisées distillées (841 millions d'euros) et les vins (193 millions d'euros). Ainsi, en 2016, les États-Unis consolident leur première place au classement des pays clients de la région, avec une part de 15 % (*figure 4*). Viennent ensuite l'Espagne (12 %), l'Allemagne (11 %), le Royaume-Uni (7 %), l'Italie (6 %) et la Belgique (4 %). La Chine (4 %) passe de la 6^e place en 2015 à la 7^e en 2016.

À l'importation, l'Espagne est le premier fournisseur de Nouvelle-Aquitaine avec 14 % du marché régional (*figure 5*). Les produits en provenance de ce pays représentent 2,9 milliards d'euros soit une baisse de près de 2 % par rapport à 2015 : ce sont principalement des véhicules automobiles (20 %), des produits alimentaires (15 %) et des produits chimiques (6 %). Comme l'année précédente, suivent l'Allemagne (12 %), les États-Unis (10 %), la Chine (8 %) et l'Italie (7 %). ■

Note : Les chiffres du commerce extérieur régional correspondent aux données CAF-FAB, hors matériel militaire.

Pour en savoir plus

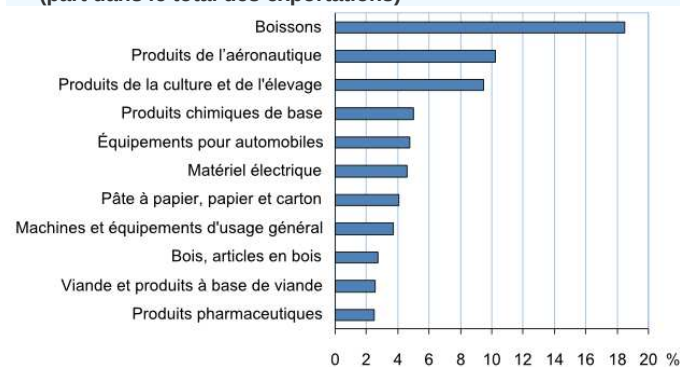
- Site des Douanes : <http://lekiosque.finances.gouv.fr>

1 Exportations et importations par produits en Nouvelle-Aquitaine en 2016

Nomenclature agrégée A17	Exportations			Importations		
	2016 (millions d'euros)	Part (%)	Évolution 2016/2015 (%)	2016 (millions d'euros)	Part (%)	Évolution 2016/2015 (%)
AZ Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture	2 254	10,0	- 10,6	915	4,5	5,5
dont Produits de la culture et de l'élevage	2 130	9,5	- 11,3	738	3,6	4,7
dont Produits sylvicoles	21	0,1	- 18,0	33	0,2	7,1
dont Produits de la pêche et de l'aquaculture	102	0,5	6,9	143	0,7	9,8
C1 Produits des industries agroalimentaires (IAA)	6 115	27,2	- 0,3	2 199	10,8	6,3
dont Viande et produits à base de viande	573	2,6	- 1,7	243	1,2	- 9,3
dont Produits laitiers et glaces	365	1,6	- 0,3	202	1,0	6,1
dont Produits alimentaires divers	296	1,3	- 1,2	349	1,7	24,8
dont Boissons	4 147	18,5	- 1,4	517	2,5	13,5
C2 Produits pétroliers raffinés et coke	64	0,3	108,7	2 324	11,4	- 12,7
C3 Équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	3 001	13,4	13,4	3 308	16,3	- 7,6
dont Matériel électrique	1 034	4,6	10,3	862	4,2	2,4
dont Machines et équipements d'usage général	837	3,7	22,4	931	4,6	4,9
C4 Matériels de transport	4 027	17,9	4,5	3 366	16,6	12,5
dont Produits de la construction automobile	140	0,6	10,6	1 432	7,1	0,0
dont Équipements pour automobiles	1 069	4,8	- 0,5	477	2,4	- 6,0
dont Produits de la construction aéronautique et spatiale	2 297	10,2	7,5	1 361	6,7	44,6
C5 Autres produits industriels	6 623	29,5	0,6	7 989	39,4	- 0,6
dont Articles d'habillement	363	1,6	5,8	541	2,7	0,8
dont Bois, articles en bois	612	2,7	2,5	614	3,0	8,9
dont Pâte à papier, papier et carton	914	4,1	- 1,9	561	2,8	- 7,8
dont Produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc	1 126	5,0	- 8,5	1 381	6,8	- 12,4
dont Produits chimiques divers	475	2,1	0,9	496	2,4	25,5
dont Produits pharmaceutiques	556	2,5	1,0	440	2,2	- 2,6
dont Produits en plastique	348	1,5	6,6	511	2,5	- 0,9
dont Coutellerie, outillage, quincaillerie et ouvrages divers en métaux	365	1,6	4,9	482	2,4	1,6
DE Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	312	1,4	- 9,3	107	0,5	- 13,2
JZ Produits de l'édition et de la communication	40	0,2	- 37,2	77	0,4	- 19,3
MN Plans et dessins techniques ; plaques et films photographiques exposés	3	0,0	71,0	4	0,0	- 20,1
RU Objets d'art, d'antiquité et de collection	4	0,0	- 88,5	11	0,1	57,4
Total	22 443	100,0	1,0	20 300	100,0	- 0,7

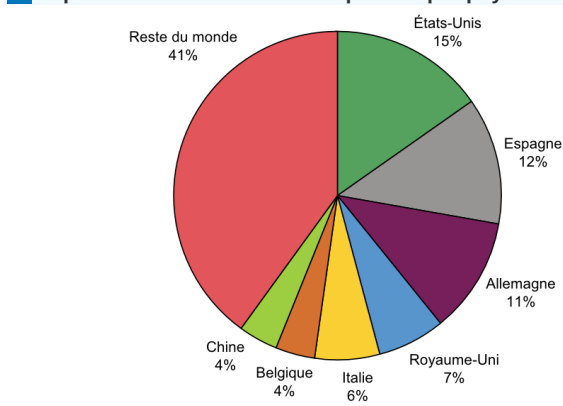
Note : les importations sont comptées en valeur CAF (coût, assurance, fret), les exportations FAB (franco à bord), les données ne comprennent pas le matériel militaire.

Source : Direction régionale des Douanes de Bordeaux, Exploitation base de données BEANET d'avril 2017

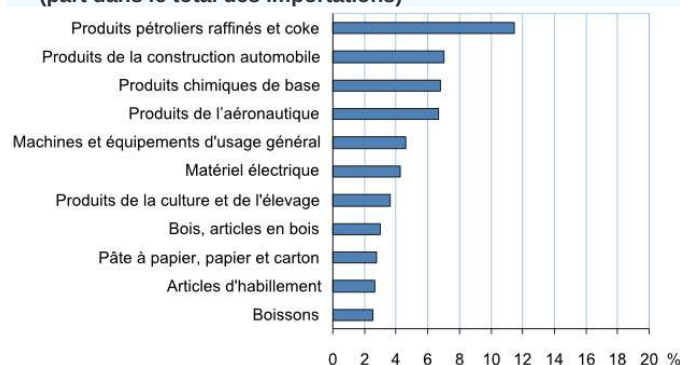
2 Principaux produits exportés de la Nouvelle-Aquitaine en 2016 (part dans le total des exportations)

Note : nomenclature agrégée A129

Source : Direction régionale des Douanes de Bordeaux

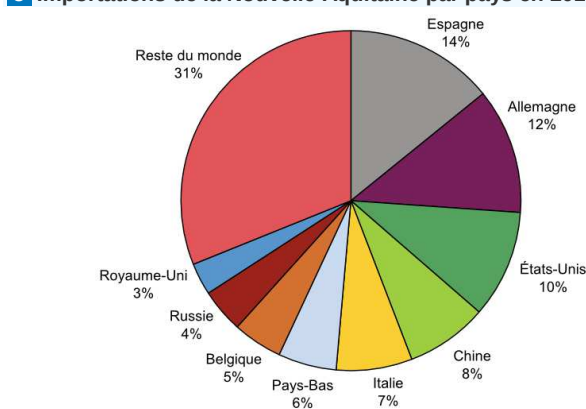
4 Exportations de la Nouvelle-Aquitaine par pays en 2016

Source : Direction régionale des Douanes de Bordeaux

3 Principaux produits importés en Nouvelle-Aquitaine en 2016 (part dans le total des importations)

Note : nomenclature agrégée A129

Source : Direction régionale des Douanes de Bordeaux

5 Importations de la Nouvelle-Aquitaine par pays en 2016

Source : Direction régionale des Douanes de Bordeaux

Une année 2016 très mauvaise pour les grandes cultures, meilleure pour la vigne, les fruits et légumes

En Nouvelle-Aquitaine, les résultats 2016 sont très décevants en grandes cultures. Ils ont dégradé la situation économique des exploitations déjà affectée par des cours toujours assez bas. Les conditions climatiques ont été assez favorables à la vigne qui a toutefois subi des dommages liés au gel et à la grêle, dans le Cognacais notamment. Le marché à l'export est porteur tant pour les vins de Bordeaux que pour le Cognac. Pour les fruits et légumes, c'est pour le pruneau et la fraise que l'année a été la meilleure.

Jean-Jacques Samzun, Draaf Nouvelle-Aquitaine

Une très mauvaise année pour les grandes cultures

En Nouvelle-Aquitaine, les céréales à paille semées à l'automne ont souffert des conditions climatiques du printemps 2016 (précipitations et faible ensoleillement en mai-juin). Le nord de la région enregistre les baisses de rendement les plus fortes sur le blé tendre, le blé dur et le triticale. Malgré une hausse de 4 % des surfaces emblavées, la production de céréales à paille recule de 16 % par rapport à 2015. Le colza a mieux résisté.

La production des cultures de printemps chute aussi par rapport à 2015, de 12 % pour le tournesol et de 20 % pour le maïs grain avec l'effet conjugué d'une baisse des surfaces et des rendements (figure 1).

Influencés par une production mondiale record et des stocks importants, les cours ont accentué la crise dans ce secteur. Ils ont été plutôt décevants avec des niveaux faibles en début d'année 2016. Les prix du maïs grain, du colza et du tournesol se sont redressés au second semestre pour atteindre voire dépasser la moyenne des trois dernières années (figures 2 et 3).

Vins tranquilles : bonne récolte en volume et qualité

La récolte 2016 approche les 7,2 millions d'hectolitres et la qualité est au rendez-vous. Les sorties de chais restent stables en Gironde (4,9 millions d'hl) mais sont en hausse de 10 % au niveau régional. Cette bonne récolte 2016 devrait permettre de reconstituer les stocks. Pour les vins de Bordeaux, les cours moyens des contrats vrac restent stables (figure 4). À l'export,

les bons résultats obtenus sur les pays tiers se confirment, notamment vers la Chine, mais peinent à compenser le recul sur le marché européen. Les exportations se replient de 3 % en volume et de 6 % en valeur sur la campagne 2015/2016.

Cognac : progression des expéditions

Les conditions climatiques de 2016, marquées par des épisodes de gel et de grêle, ont entraîné une grande hétérogénéité de la vendange et des rendements médiocres notamment en Charente. Les expéditions de Cognac sur la campagne 2015/2016 continuent de progresser, tant en volume (+ 5 %) qu'en valeur (+ 10 %). Le marché est très dynamique vers le continent américain, stable vers l'Extrême-Orient et en léger repli vers l'Europe (figure 5).

Fruits et légumes : bonne année pour le pruneau et la fraise, plus mitigée pour les autres productions

La production de tomates, dont 94 % sont produites sous serre dans le Sud-Ouest, augmente de 15 % par rapport à 2015. Le marché a été plus rémunérateur pour la tomate d'été que de printemps.

Pour le melon, les surfaces régionales régressent de 3 % sur un an et de 8 % sur cinq ans. En 2016, le recul de la production est très marqué avec une baisse d'environ 10 %. Les cours se situent au niveau de ceux de 2015 (figure 6).

Les superficies de fraises de plein champ sont en léger repli alors que les surfaces sous serres continuent de progresser. Globalement, les rendements sont supérieurs pour la fraise hors-sol chauffée, moyens

pour les autres itinéraires. Le bilan économique est satisfaisant, avec une moyenne des cours supérieure aux trois dernières campagnes.

Les surfaces en asperge sont toujours en légère augmentation. La saison 2016 se caractérise par un niveau de production en baisse de 20 % et des cours supérieurs d'environ 20 % à la moyenne quinquennale.

Les surfaces sont stables pour la prune à pruneau, la pomme et le kiwi. Elles sont toujours tirées vers le bas pour la poire.

Pour le pruneau, la récolte s'est effectuée dans des conditions optimales (absence de pluies). Les rendements sont exceptionnels. La production est estimée en hausse de 45 % par rapport à la moyenne quinquennale. Les prix sont très rémunérateurs malgré des petits calibres.

La production de pommes diminue de près de 20 % par rapport à la campagne 2015 et de 14 % comparée à la moyenne quinquennale. En matière de prix, la moyenne des cours est supérieure de 12 % à celle des cinq dernières années pour la Golden et de 5 % pour la Gala.

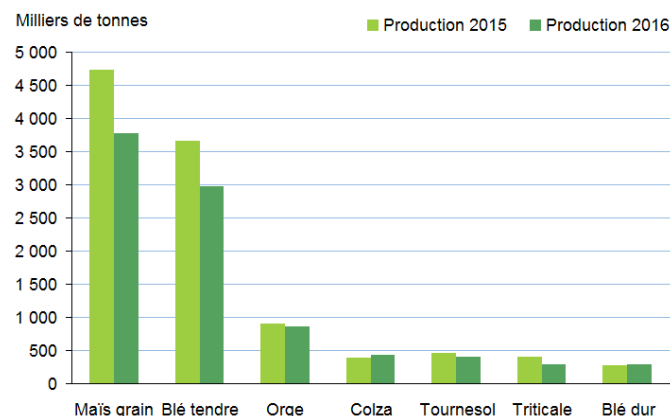
La récolte de kiwis a été tardive. Les calibres sont plus gros qu'en 2015 et correspondent à la demande. La production est estimée autour de 35 000 tonnes. Les prix sont voisins de la moyenne quinquennale.

Les surfaces des fruits à coque progressent encore. La production a été pénalisée par la sécheresse. Elle est stable pour la noix mais en net repli pour la châtaigne. Les prix ont été rémunérateurs mais la période de commercialisation assez courte.

Pour en savoir plus

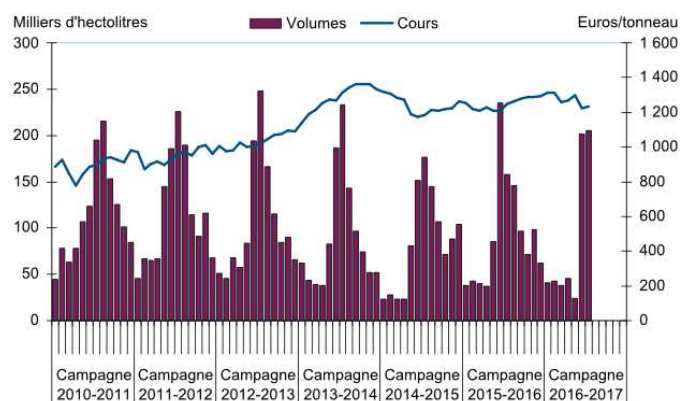
- Site de l'Agriculture : www.agriculture.gouv.fr
- Site de la Draaf Nouvelle-Aquitaine : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/>

1 Production des principales grandes cultures en Nouvelle-Aquitaine en 2015 et 2016



Source : Statistique agricole annuelle

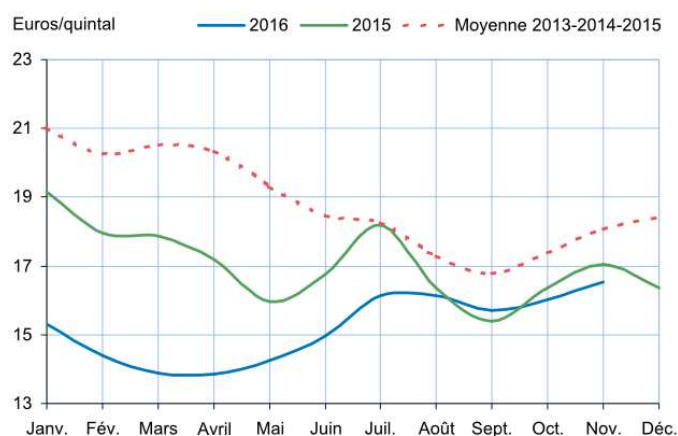
4 Cotations et volumes mensuels du bordeaux rouge vrac



Note : Une campagne s'étale du mois d'août au mois de juillet.

Source : CIVB

2 Cotations base juillet - Blé tendre (rendu Rouen)



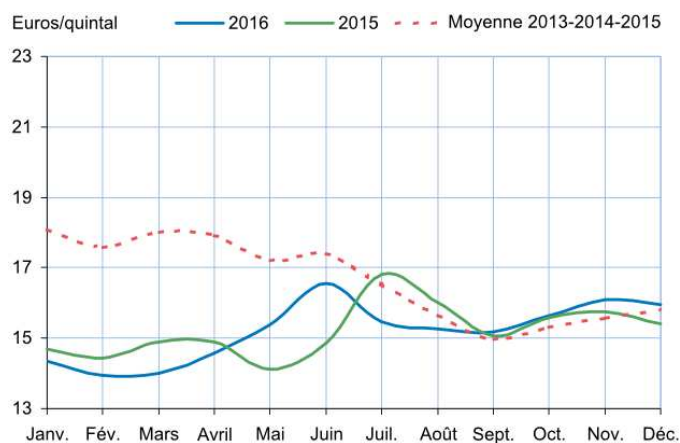
Source : FranceAgriMer

5 Campagne de commercialisation du cognac (1^{er} août au 31 juillet)

Sorties de cognac sur la campagne	2015/2016 (hl alcool pur)	Ecart par rapport à 2014/2015 (%)
Total des sorties	524 875	4,7
dont :		
marchés étrangers	472 846	5,3
marché français	10 585	- 10,7
autres utilisations	41 444	4,9

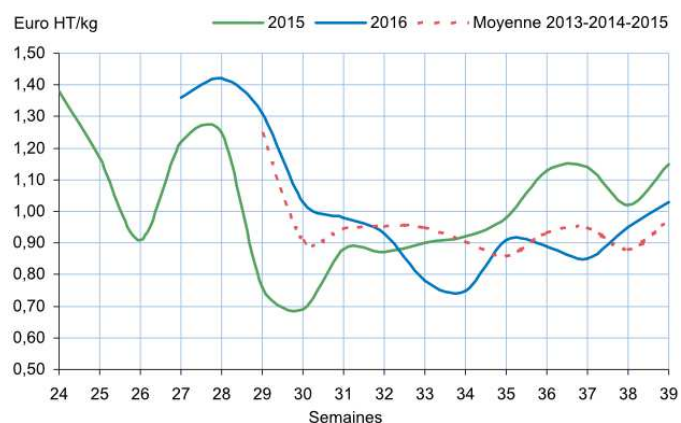
Source : BNIC

3 Cotations base juillet - Maïs grain (rendu Bordeaux)



Source : FranceAgriMer

6 Cotation du melon charentais jaune Sud-Ouest (cat I - cal 800-950g)



Source : FranceAgriMer- RNM

Une année 2016 de crises mais quelques signes encourageants

En Nouvelle-Aquitaine, en filières animales, la grippe aviaire est l'événement marquant de l'année 2016, entraînant vides sanitaires et abattages de canards. La crise du lait de vache alimente le marché de la viande bovine, ce qui pénalise également les éleveurs de bovins viande. La conjoncture est plus favorable pour les autres productions animales : poulets, porcs, lait de chèvre et de brebis. Ceci d'autant plus que les prix des aliments pour bétail et de l'énergie diminuent par rapport à 2015.

Jean-Jacques Samzun, Draaf Nouvelle-Aquitaine

Marché difficile en viande bovine

Sur le marché de la viande bovine en Nouvelle-Aquitaine, la conjoncture 2016 est alourdie par une offre abondante en lien avec une décapitalisation importante du cheptel laitier. Sur l'année, le cheptel de vaches laitières diminue de 5 % dans la région. L'afflux de vaches nourrices et de jeunes bovins de boucherie dans les abattoirs est également important, sans cependant hypothéquer le potentiel de production pour 2017 : le cheptel de souche (animaux reproducteurs) est resté quasi stable sur un an.

L'abondance de l'offre, conjuguée à une demande nationale peu dynamique pèse sur les cours. Après une année déjà difficile, les cotations des bovins de boucherie sont encore toute l'année sensiblement inférieures à celles de 2015 : de -3 % à -5 %, en moyenne annuelle, selon les catégories d'animaux et jusqu'à -8 % pour les vaches laitières (figure 1). En veaux de boucherie, la contraction de l'offre permet de mieux tenir les cours.

Les exports de brouillards progressent de 8 % par rapport à 2015, année affectée par un embargo consécutif à la détection de foyers de fièvre catarrhale ovine. Les campagnes de vaccination ont permis un maintien de la demande vers l'Italie et l'Espagne et la réouverture du négoce vers l'Algérie et la Turquie à l'automne 2016. Les cours des brouillards fléchissent en race limousine (-4 % en moyenne annuelle) (figure 2) mais sont plus favorables en race blonde d'Aquitaine (+4 %).

La filière canards gras durement touchée

La conjoncture avicole est lourdement affectée en 2016 en Nouvelle-Aquitaine par l'épizootie de grippe aviaire, entraînant des mesures drastiques de biosécurité avec abattages préventifs de canards et vides sanitaires. On estime que la production régionale de canards est amputée d'un tiers (figure 3). En poulets de chair, la production est plutôt orientée à la hausse. Indexés sur ceux des aliments, les prix se sont contractés durant l'été avant de revenir en fin d'année à des niveaux proches de ceux de 2015.

Le marché du porc se redresse

Avec une forte demande chinoise, le marché du porc se redresse au printemps 2016. Ceci se traduit par une hausse de 19 % de la cotation moyenne du porc charcutier du grand Sud-Ouest au second semestre 2016. L'année finit ainsi largement au-dessus des trois précédentes (figure 4).

En ovins viande, si le cours de l'agneau reste en deçà de 2015 sur les premiers mois, il passe au-dessus au second semestre. Le recul des importations permet de maintenir le marché, dans un contexte de consommation nationale peu dynamique.

Les éleveurs de bovins lait au creux de la crise

La filière bovin lait démarre l'année 2016 dans une situation particulièrement difficile : saturation du marché et prix au plus bas. L'ampleur de la crise, accentuée par un manque de disponibilités fourragères, donne un coup de frein à la production. La baisse

sur le deuxième trimestre en Nouvelle-Aquitaine s'accroît en été (-6 % sur le troisième trimestre) et encore plus en fin d'année avec la mise en place du plan européen de réduction volontaire de la production (-11 % sur le quatrième trimestre). Le rééquilibrage du marché favorise la remontée des prix dès septembre. Fin 2016, le prix au producteur est légèrement supérieur à celui de fin 2015, mais toujours en dessous de ceux des années précédentes (figure 5).

L'année 2016 est plus favorable pour les éleveurs caprins. La collecte de lait s'accroît de 1 % dans la région, sans que cette progression pénalise les prix : ceux-ci restent constamment supérieurs à la moyenne triennale 2013-14-15. Le marché du lait de chèvre est dynamique avec une forte progression des volumes transformés en France.

La collecte de lait de brebis connaît un essor important en 2016 : +6 % dans la région. Les prix sont nettement supérieurs à ceux des années précédentes, portés par une demande en progression.

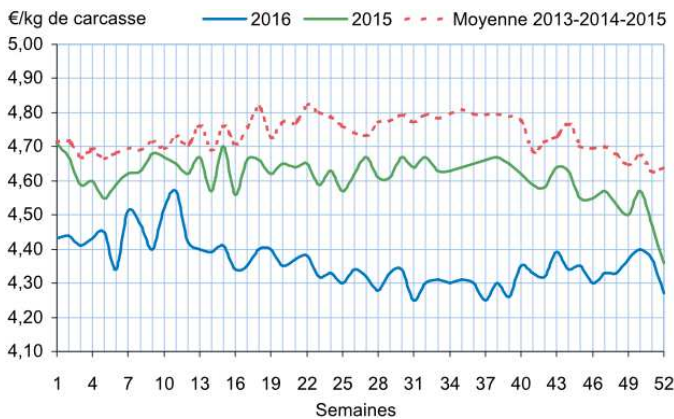
Baisse des coûts des intrants

Les prix des principaux postes de dépenses courantes des exploitations agricoles diminuent en 2016. En lien avec le recul du prix des céréales, celui des aliments fléchit de 4 % en moyenne annuelle 2016/2015. Le poste énergie et lubrifiants, indexé sur le cours du pétrole, est également plus favorable qu'un an auparavant, même s'il se renchérit en cours d'année. Le prix des engrais recule, celui des semences et des produits phytosanitaires reste stable (figure 6). ■

Pour en savoir plus

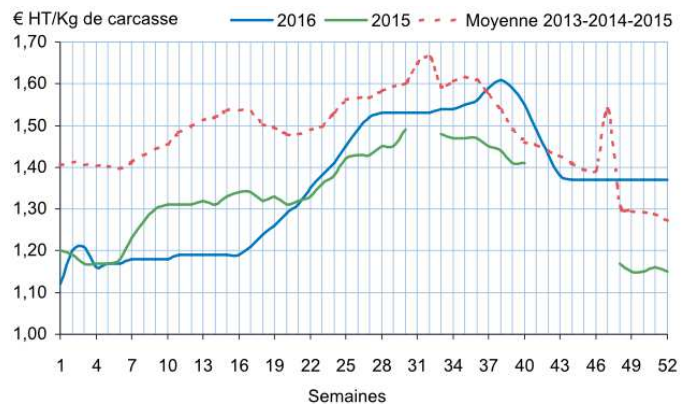
- Site de l'Agriculture : www.agriculture.gouv.fr
- Site de la Draaf Nouvelle-Aquitaine : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr>

1 Cotations de la vache limousine (<10ans >350kgs, U-)



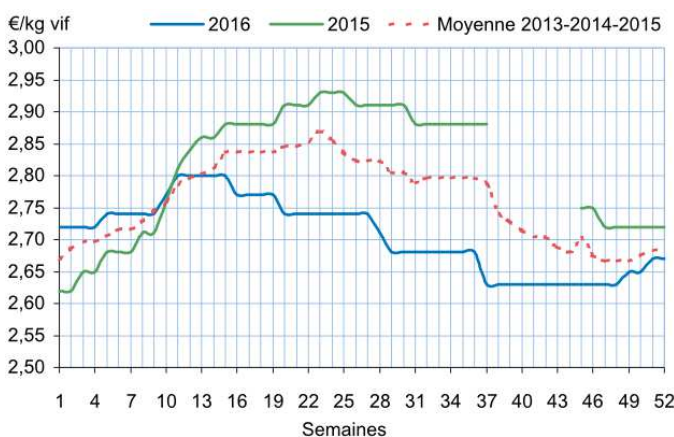
Source : FranceAgriMer, Commission hebdomadaire de cotation de Toulouse

4 Cotations du porc charcutier classe E



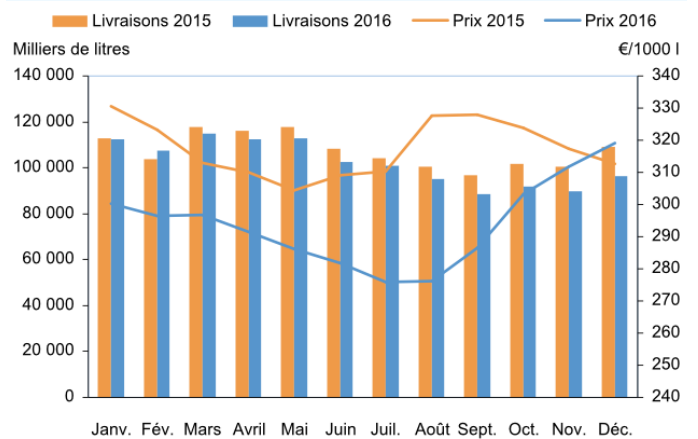
Source : FranceAgriMer, Commission hebdomadaire de cotation de Toulouse

2 Cotations du broutard limousin (mâle U 300kg)



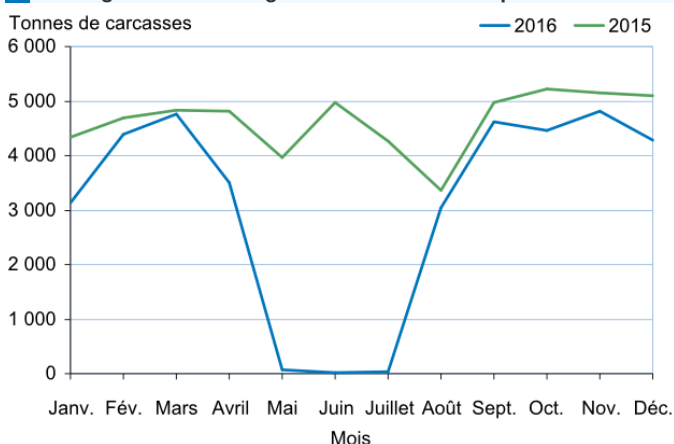
Source : FranceAgriMer, Commission hebdomadaire de cotation de Limoges

5 Livraisons à l'industrie et prix du lait de vache en Nouvelle-Aquitaine



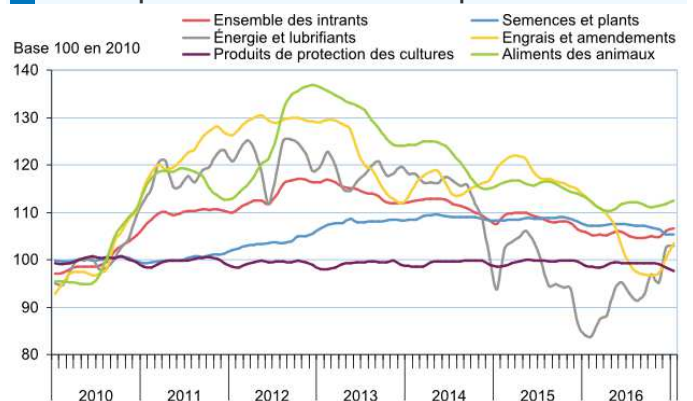
Source : Agreste, Enquête mensuelle laitière, SSP-FranceAgriMer

3 Abattages de volailles grasses en Nouvelle-Aquitaine



Source : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt - Enquête mensuelle abattoirs

6 Indice de prix des intrants en Nouvelle-Aquitaine



Sources : Ipampa (Indice des prix d'achat des moyens de production agricole), Insee ; Agreste

Après quatre années de baisse, retour des mises en chantier de logements en 2016 en Nouvelle-Aquitaine

En 2016, en Nouvelle-Aquitaine, le nombre de logements commencés s'accroît de 17 % en un an, après quatre années de baisse. Les autorisations de construire des logements progressent par rapport à l'année précédente, pour la deuxième année consécutive. Les projets de locaux non résidentiels sont en net recul. Les locaux destinés à l'exploitation agricole et forestière représentent un tiers des projets. Le marché de la promotion immobilière confirme sa reprise. Les prix moyens des appartements et des maisons augmentent mais restent inférieurs à la moyenne nationale.

William Chateauvieux, Christel Calas, Dreal Nouvelle-Aquitaine

Embellie pour les mises en chantier après quatre années moroses

En Nouvelle-Aquitaine, 38 300 logements sont sortis de terre en 2016, soit + 17 % en un an. Après quatre années de baisse consécutives, la construction de logements repart à la hausse en région. Au niveau national, le retournement de tendance déjà amorcé l'année précédente se prolonge : les mises en chantiers progressent de 12 % par rapport à 2015 (*figure 1*).

La reprise des mises en chantier s'observe dans presque tous les départements de la région, parfois de façon très marquée (+ 97 % en Haute-Vienne, + 35 % en Charente-Maritime et + 30 % dans les Landes). Seules font exception : la Corrèze où le nombre de logements commencés recule de 6 % en un an et la Vienne où il se replie de 3,5 %. À elle seule, la Gironde concentre 41 % de la production régionale de logements. Plus largement, les quatre départements du littoral totalisent près de huit logements sur dix commencés en 2016 dans la région.

Les projets de logements en légère augmentation

Dans la région, 42 100 logements ont été autorisés en 2016, soit + 1,4 % en un an (*figure 2*). En France métropolitaine, les projets de logements sont plus dynamiques (+ 14,8 %). Les autorisations de logements régionales représentent environ 10 % des projets de la France métropolitaine.

Cette évolution est très hétérogène selon les départements. Sur un an, la Haute-Vienne enregistre la progression la plus importante (+ 55 %), portée principalement par de nombreux projets de logements

collectifs et en résidence, suivie des Landes et de la Charente (respectivement + 17,2 % et + 14,8 %). À l'opposé, un recul est observé en Gironde (- 5,2 %), Lot-et-Garonne (- 3,4 %), Deux-Sèvres (- 3,0 %) et Charente-Maritime (- 1,7 %).

Sans surprise, la Gironde, avec 42 % des autorisations régionales, compte le plus de projets de logements, suivie des Pyrénées-Atlantiques (14 %), de la Charente-Maritime (13 %) et des Landes (9 %). À l'inverse, les huit départements de l'est de la région en totalisent moins d'un quart en 2016.

Les appartements concentrés dans les départements du littoral

Contrairement au niveau national, en Nouvelle-Aquitaine, la part des projets de maisons (55 %) est plus importante que celle des appartements (45 %). Cependant, ces derniers se concentrent principalement dans les quatre départements littoraux : 51 % en Gironde, un peu moins de 20 % dans les Pyrénées-Atlantiques, 10 % en Charente-Maritime et 7 % dans les Landes.

Repli pour les locaux non résidentiels

Plus de 3,5 millions de m² de locaux non résidentiels ont été autorisés en 2016 en Nouvelle-Aquitaine. Ce volume représente un peu plus de 10 % des projets métropolitains et place la région au 4^e rang. Le nombre des projets de locaux baisse dans la région de 19,6 % sur un an (*figures 3 et 4*) alors qu'il était en forte augmentation l'année précédente. Ce recul représente près de 850 000 m² de projets de locaux non résidentiels. À l'échelle départementale, les projets de locaux sont en hausse en Haute-Vienne et Corrèze

(respectivement + 44 % et + 3 %) et en recul dans tous les autres départements, de façon parfois très marquée (- 49 % dans les Landes, - 38 % en Charente).

Les principaux types de locaux autorisés en 2016 en Nouvelle-Aquitaine (en surface de plancher) sont les locaux d'exploitation agricole ou forestière (33 %), les locaux de service public (15 %), les commerces (14 %) et les entrepôts (13 %).

Le marché de la promotion immobilière en nette progression

Sur le marché régional de l'immobilier neuf d'au moins cinq logements, la demande a été dynamique avec 19 % de réservations en plus par rapport à 2015 (*figure 5*), mais moins qu'au niveau national (+ 21 %). Au total, 9 266 logements ont été réservés à la vente en 2016 (*figure 6*). La Gironde en concentre, à elle seule, plus de la moitié (57 %). Les appartements prédominent sur ce marché régional de l'immobilier neuf : ils représentent neuf ventes de logements sur dix.

L'offre nouvelle de logements neufs baisse de 5 % par rapport à 2015 alors que les réservations progressent sur la même période. Par conséquent, le nombre de logements disponibles diminue de 26 % en un an. Il s'établit à 5 030 logements à fin 2016.

Comme au niveau national, les prix de vente augmentent en 2016. Un appartement est vendu en moyenne 3 723 euros le m², soit 2,8 % de plus qu'en 2015. En France métropolitaine, un appartement est 7,3 % plus cher qu'en Nouvelle-Aquitaine. Le prix moyen régional d'une maison s'élève à 229 433 euros ; il croît de 5,5 % par rapport à 2015, plus qu'en France métropolitaine (+ 3,4 %), mais reste inférieur de 27 600 euros au prix moyen national. ■

Pour en savoir plus

- Site du Service de l'Observation et des Statistiques : www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr
- Site de la Dreal Nouvelle-Aquitaine : www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr

1 Évolution de la construction de logements

— Logements autorisés - Nouvelle-Aquitaine
 - - Logements commencés - Nouvelle-Aquitaine
 — Logements autorisés - France métropolitaine
 - - Logements commencés - France métropolitaine

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle

Champ : logements individuels, collectifs et en résidence

Source : SOeS, Sit@del2, estimations au 30 mars 2017

2 Logements autorisés par département

	Logements en 2016 (nombre)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)
Charente	1 200	14,8	- 14,5
Charente-Maritime	5 300	- 1,7	- 2,9
Corrèze	700	1,0	- 14,6
Creuse	200	4,6	- 19,1
Dordogne	1 800	10,1	- 11,0
Gironde	17 600	- 5,2	0,0
Landes	3 800	17,2	- 4,8
Lot-et-Garonne	1 100	- 3,4	- 8,4
Pyrénées-Atlantiques	5 800	2,6	- 2,2
Deux-Sèvres	1 100	- 3,0	- 14,3
Vienne	1 600	0,7	- 9,0
Haute-Vienne	1 900	54,7	- 9,1
Nouvelle-Aquitaine	42 100	1,4	- 4,2
France métropolitaine	437 800	14,8	- 3,4

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.

Champ : France métropolitaine

Source : SOeS, Sit@del2, estimations au 30 mars 2017

3 Évolution de la construction de locaux non résidentiels

— Locaux autorisés - Nouvelle-Aquitaine
 - - Locaux commencés - Nouvelle-Aquitaine
 — Locaux autorisés - France métropolitaine
 - - Locaux commencés - France métropolitaine

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes provisoires en date réelle

Source : SOeS, Sit@del2, résultats au 30 mars 2017

4 Construction autorisée de locaux non résidentiels selon le type

	Nouvelle-Aquitaine		France métropolitaine		
	Surfaces autorisées en 2016 (milliers de m²)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)
Artisanat	167	- 6,0	- 4,7	0,5	- 3,8
Bureaux	309	- 20,3	3,4	8,6	0,2
Commerce	486	- 23,8	2,2	8,5	- 2,5
Entrepôt	469	- 24,8	9,1	17,8	4,3
Exploitation agricole ou forestière	1 162	- 30,3	- 0,2	- 10,7	- 3,7
Hébergement hôtelier	95	- 5,2	3,6	- 6,6	2,2
Industrie	305	5,4	- 3,8	8,3	- 3,2
Service public ou d'intérêt collectif	531	6,9	- 5,7	8,1	- 8,7
Ensemble	3 524	- 19,6	0,3	2,9	- 2,9

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

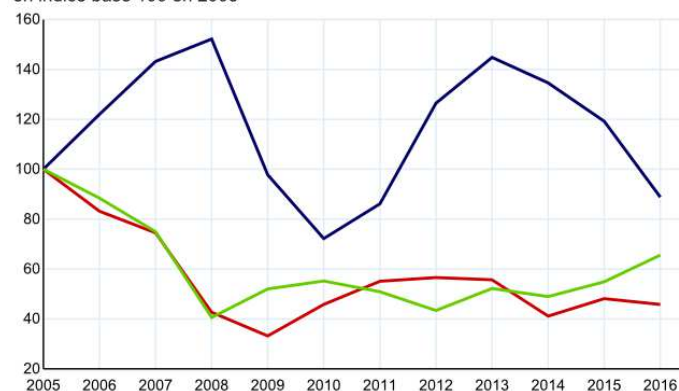
Note : données brutes provisoires en date réelle

Source : SOeS, Sit@del2, résultats au 30 mars 2017

5 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans la région Nouvelle-Aquitaine

— Logements neufs disponibles en fin d'année
 — Logements neufs mis en vente
 — Logements neufs vendus (réservés)

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine

Source : SOeS, enquête ECLN

6 Ventes des maisons et des appartements neufs

	Nouvelle-Aquitaine			France métropolitaine		
	En 2016 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (2)	En 2016 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (2)
Maisons neuves						
Nombre de ventes (1)	877	1,6	- 4,9	10 212	22,4	- 8,1
Prix moyen par maison	229 433	5,5	2,0	256 995	3,4	0,8
Appartements neufs						
Nombre de ventes (1)	8 389	21,7	0,6	114 846	20,4	- 1,4
Prix moyen au m²	3 723	2,8	1,9	3 993	2,3	1,8

(1) : réservations avec dépôt d'arrhes

(2) : taux d'évolution annuel qu'auraient connu le nombre de ventes ou le prix moyen si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine

Source : SOeS, enquête ECLN

Trafic aérien en progression, trafic portuaire en baisse, transport routier en demi-teinte

En 2016, en région Nouvelle-Aquitaine, le trafic aérien de passagers progresse de 6,7 % par rapport à 2015, marqué par l'importance des vols à bas coût et portée par l'aéroport de Bordeaux qui se classe en 8^e position des aéroports de France métropolitaine. L'activité des deux grands ports de la région, « Port Atlantique La Rochelle » et « Bordeaux Port Atlantique », est touchée par la crise céréalière due aux mauvaises récoltes. La baisse du trafic de transport routier de marchandises ralentit, et le nombre d'immatriculations progresse.

Cindy Viard, ORT Poitou-Charentes

Le trafic aérien poursuit sa progression

L'ensemble des aéroports de la Nouvelle-Aquitaine enregistre 8 563 000 passagers en 2016, soit une progression de 6,7 % par rapport à 2015. Cette hausse, supérieure à celle de la France métropolitaine (+ 3,0 %), est portée par le trafic international (+ 9,5 %), et par le trafic national (+ 4,8 %) (figure 1). Le nombre de passagers en transit, minoritaire, est quant à lui en recul (12 000 passagers de moins entre 2015 et 2016). L'exploitation des lignes internationales est assurée en grande partie par les compagnies à bas coût (*low cost*) dont le trafic augmente de 10,7 %. En 2016, près de 45 % des passagers les utilisent. Cette part, de plus en plus forte, est nettement supérieure dans certains aéroports : 88 % à la Rochelle ou Limoges, 96 % à Bergerac. La hausse globale de fréquentation est portée par l'aéroport de Bordeaux-Mérignac, avec plus de 450 000 passagers supplémentaires par rapport à 2015 (figure 2). Il a notamment bénéficié en 2016 de 15 nouvelles dessertes régulières et de l'arrivée de deux nouvelles compagnies (Iberia Express et Air Arabia Maroc). L'aéroport de Bordeaux-Mérignac se classe ainsi en 8^e position des aéroports de France métropolitaine, en nombre de passagers.

L'activité des ports marquée par la crise céréalière

La région Nouvelle-Aquitaine compte deux grands ports maritimes sur sa façade atlantique, « Port Atlantique La Rochelle » et « Bordeaux Port Atlantique », ainsi que deux ports secondaires, « Bayonne » et

« Rochefort-Tonnay-Charente ». Le trafic portuaire au port de La Rochelle atteint plus de 9,2 millions de tonnes en 2016, en baisse de 5,9 % par rapport à l'année précédente (figure 3). La mauvaise campagne céréalière, due aux conditions climatiques qui ont entraîné une chute des rendements, a fortement impacté le trafic portuaire, avec des tonnages céréaliers en recul de plus de 15 % entre 2015 et 2016. Le trafic portuaire hors céréales augmente en moyenne de 1,6 %, malgré les baisses sur certains produits : - 3,9 % pour les vrac agricoles, - 0,9 % pour les produits pétroliers, + 11 % pour les produits forestiers et papetiers, etc. Le port de Bordeaux enregistre plus de 7,8 millions de tonnes en 2016, et subit également une baisse des tonnages (- 6,5 %) causée par la crise céréalière. Les produits du BTP semblent aussi touchés avec une baisse de 32 % des granulats. Au port de Bayonne, l'activité est stable avec plus de 2,3 millions de tonnes en 2016 (+ 0,5 % par rapport à 2015). Le trafic du port de Rochefort-Tonnay-Charente atteint quant à lui 650 000 tonnes en 2016, essentiellement en engrais, céréales et bois sciés. Il diminue de 10,5 %.

Transport routier de marchandises : une baisse ralentie

Plusieurs grands itinéraires routiers structurent la région Nouvelle-Aquitaine. D'une part, dans le sens Nord-Sud, l'axe passant par Poitiers, Bordeaux et Bayonne en direction de Madrid (A10, N10, A63), et l'A20 passant par Limoges et Toulouse en direction de Barcelone. D'autre part, les axes routiers RCEA, A89, A62 et A64 maillent le territoire d'est en ouest. En 2016,

les marchandises transportées par la route et à l'intérieur de la région atteignent près de 9,4 millions de tonnes-kilomètres (figure 4). Leur évolution annuelle moyenne entre 2014 et 2016 est globalement négative (- 2,2 %) malgré l'augmentation entre 2015 et 2016 (+ 4,6 %). La baisse en volume des entrées et des sorties de marchandises transportées par la route est quant à elle moins forte en 2016 qu'en 2015 (entrées : - 2,3 % après - 8,7 % ; sorties : - 1,4 % après - 8,3 %).

De plus en plus d'immatriculations

En 2016, en Nouvelle-Aquitaine, 205 000 immatriculations de véhicules neufs ont été enregistrées, soit une hausse de 5,2 % par rapport à 2015 (figure 5). Cette hausse, qui perdure depuis 2013, concerne les véhicules particuliers (+ 4,9 %), majoritaires, les véhicules utilitaires légers (+ 8,0 %) ainsi que les véhicules industriels à moteur (+ 2,9 %).

Concernant les véhicules particuliers, 164 080 nouvelles immatriculations de voitures ont été comptabilisées en 2016 en Nouvelle-Aquitaine, dont la hausse est principalement portée par les véhicules de société, qui comprennent les voitures de location de courte et longue durée. Les immatriculations de particuliers sont aussi en hausse (+ 2,3 %). Près de 45 % des voitures neuves immatriculées en région en 2016 sont des véhicules de société. La part de véhicules de société nouvellement immatriculés atteint même 65 % dans le département de la Vienne, ou encore 49 % dans celui de la Corrèze. ■

Note : le transport ferroviaire n'est pas dans cet article, les dernières données disponibles portant sur l'année 2015.

Pour en savoir plus

- Site du Service de l'Observation et des Statistiques : www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

1 Passagers des aéroports

en %

	Nouvelle-Aquitaine		France métropolitaine		
	Passagers 2016 (nombre)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)
Lignes nationales	4 630 836	4,8	3,0	2,9	1,7
Lignes internationales	3 889 915	9,5	8,0	3,0	4,3
Transit	42 670	-22,6	-4,4	11,1	-12,2
Total	8 563 421	6,7	5,0	3,0	3,5
dont lignes à bas coût (low cost)	3 764 026	10,7	11,1	10,7	11,1
Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)	44,0	///	///	///	///

Note : données brutes

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

/// : absence de données due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français

2 Passagers des aéroports de la Nouvelle-Aquitaine

	2014	2015	2016	Évolution 2016/2015 (%)
Bordeaux-Mérignac	4 945 029	5 323 294	5 779 569	8,6
Biarritz Pays Basque	1 064 402	1 039 817	1 135 482	9,2
Pau-Pyrénées	621 492	634 035	608 222	-4,1
Bergerac-Dordogne-Périgord	277 312	281 456	305 323	8,5
Limoges	290 792	292 607	291 564	-0,4
La Rochelle-Île de Ré	212 361	216 970	221 195	1,9
Poitiers-Biard	109 537	122 947	108 845	-11,5
Brive Vallée de la Dordogne	71 461	68 775	66 870	-2,8
Agen-La Garenne	40 482	39 098	40 001	2,3
Périgueux-Bassillac	7 663	5 878	6 122	4,2
Angoulême-Brie-Champniers	1 552	2 443	nd	///

Note : aéroports de la région Nouvelle-Aquitaine ayant plus de 1 000 passagers annuels.

nd : résultat non disponible

/// : absence de données due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français

3 Tonnages enregistrés dans les ports de la Nouvelle-Aquitaine

	2014	2015	2016	Évolution 2016/2015 (%)
La Rochelle	9 401 419	9 809 943	9 229 165	-5,9
Bordeaux	8 527 990	8 385 070	7 842 089	-6,5
Bayonne	2 602 433	2 323 579	2 334 299	0,5
Rochefort-Tonnay-Charente	751 386	726 678	650 367	-10,5

Sources : Ports, CCI Rochefort et Saintonge

4 Transport de marchandises par la route

en %

	Nouvelle-Aquitaine	2016 (p) (millions de tonnes-kilomètres)	Évolution annuelle moyenne 2016/2014 (1)
Entrées dans la région		6 774	-5,5
Sorties de la région		6 928	-4,9
Intérieur de la région		9 379	-2,2

p : données provisoires

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international

Sources : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises

5 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (%)	2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (%)	2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (%)	2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (%)
Charente	8 527	4,5	2 155	11,6	298	6,4	11 001	5,8
Charente-Maritime	18 507	4,8	4 048	19,7	312	-12,1	22 878	6,9
Corrèze	8 376	8,5	1 572	8,5	200	-16,7	10 180	7,8
Creuse	2 465	0,8	526	7,8	52	67,7	3 070	0,0
Dordogne	10 339	4,6	2 283	6,9	306	4,8	12 963	4,5
Gironde	41 519	7,0	9 936	1,6	923	4,9	52 508	5,8
Landes	11 455	0,6	2 388	15,7	371	13,8	14 247	3,0
Lot-et-Garonne	9 007	9,2	2 509	8,9	333	3,4	11 888	8,6
Pyrénées-Atlantiques	20 570	4,0	3 944	6,3	429	-2,3	24 978	4,2
Deux-Sèvres	7 761	3,2	1 738	9,6	456	7,0	9 977	4,3
Vienne	15 482	1,9	3 202	12,4	255	16,4	18 951	3,6
Haute-Vienne	10 072	4,7	2 174	4,3	194	-4,0	12 568	3,7
Nouvelle-Aquitaine	164 080	4,9	36 475	8,0	4 129	2,9	205 209	5,2
France métropolitaine	1 984 472	5,2	408 042	8,1	48 418	12,6	2 447 528	5,8

Note : données brutes

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <=3,5 t de PTAC

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers

(3) : y compris immatriculations de transports en commun

Sources : SOeS, Sidiv

Année touristique 2016 : bilan positif en Nouvelle-Aquitaine

En 2016, la fréquentation touristique de la région Nouvelle-Aquitaine totalise 39,7 millions de nuitées, soit une progression de 1,6 % par rapport à 2015. Dans les campings, qui représentent 60 % de l'ensemble, la fréquentation augmente modérément (+ 0,7 %) avec une baisse des nuitées sur le littoral et une hausse dans les territoires non littoraux. Dans l'hôtellerie, le nombre de nuitées s'accroît de 3 % grâce aux clientèles française et étrangère.

Sébastien Brumaud, Insee

Au cours de l'année 2016, la fréquentation touristique en Nouvelle-Aquitaine connaît une hausse de 1,6 % par rapport à 2015. Ainsi, 39,7 millions de nuitées ont été comptabilisées dans les quelque 1 950 hôtels et 1 440 campings de la région (*figures 1 et 2*).

Hausse modérée dans les campings

En 2016, avec une hausse de 0,7 % (*figure 3*), la fréquentation des campings de Nouvelle-Aquitaine est mieux orientée qu'en France métropolitaine (- 0,6 %). Le nombre de nuitées continue de croître mais à un rythme inférieur à 2015 (+ 4,6 %) et 2014 (+ 1,0 %). Les 23,8 millions de nuitées réalisées de mai à septembre placent la région en deuxième position derrière l'Occitanie qui enregistre 24,4 millions de nuitées, en augmentation de 2,7 %.

L'attrait pour les emplacements locatifs se confirme avec une hausse de 2,2 % (+ 6,3 % en 2015). En revanche, la fréquentation des emplacements nus baisse de 0,9 %, une première depuis trois ans (+ 2,8 % en 2015 et + 0,5 % en 2014).

Après une bonne saison estivale 2015 (+ 5,5 %), la fréquentation sur le littoral néo-aquitain diminue (- 0,5 %) mais moins que sur l'ensemble du littoral français (- 2,6 %). Dans les territoires non littoraux, la fréquentation reste sur la dynamique positive amorcée en 2015 (+ 2,6 %) avec une augmentation de 3,5 %.

Les plus fortes hausses de fréquentation s'observent dans des départements non littoraux : + 10,1 % en Haute-Vienne, + 4,1 % dans la Creuse et + 3,6 % en Dordogne (second département non littoral après l'Ardèche en nuitées). Dans les

départements côtiers, les nuitées diminuent de 2,4 % en Charente-Maritime (après + 7,8 % en 2015) alors qu'elles augmentent dans les Pyrénées-Atlantiques (+ 1,9 %), en Gironde (+ 1,5 %) et dans les Landes (+ 1,5 %).

Les nuitées des mois de juillet et août concentrent 78 % de la fréquentation de la saison, elles s'apprécient de 1,5 % en 2016. Elles compensent un mauvais début de saison (- 15,2 % en mai, - 3,6 % en juin) consécutif à une météo dégradée et à des ponts moins nombreux. La saison se termine avec un mois de septembre exceptionnel (+ 9,1 %).

Après deux années de stabilité, la fréquentation étrangère se développe de nouveau (+ 1,9 %). La croissance de la clientèle française se tasse (+ 0,3 %) après une saison 2015 positive (+ 6,3 %). La clientèle française représente néanmoins 73 % des nuitées réalisées dans les campings.

Les campeurs plébiscitent les établissements « haut de gamme » (*figure 4*) : 83 % de la fréquentation est réalisée dans les campings 3, 4 ou 5 étoiles, le volume de nuitées augmentant de 1,6 % en 2016.

Davantage de nuitées dans les hôtels...

La fréquentation des hôtels de la région augmente pour la seconde année consécutive : + 3,0 % après + 5,2 % en 2015. Les 15,9 millions de nuitées enregistrées en Nouvelle-Aquitaine représentent 8 % des nuitées hôtelières de France métropolitaine (*figure 5*).

Cette tendance régionale est contraire à l'évolution observée en France métropolitaine (- 1,0 %), impactée par la forte dégradation de la fréquentation des

hôtels en Île-de-France (- 7,2 %) et en Provence-Alpes-Côte d'Azur (- 1,7 %), suite aux événements terroristes.

...générées à la fois par les clientèles française et étrangère

Avec 83 % de la fréquentation, la clientèle française est majoritaire. Son engouement pour les hôtels néo-aquitains se poursuit : + 2,8 % de nuitées en 2016 après + 4,6 % en 2015. La fréquentation étrangère poursuit elle aussi sa progression avec une hausse de 3,8 % - pour atteindre 2,6 millions de nuitées - tandis qu'elle se replie de 5,7 % en France métropolitaine. Cette hausse demeure cependant moins marquée qu'en 2015 (+ 8,3 %) et 2014 (+ 7,9 %).

Les hôtels des zones urbaines hors littoral (8,9 millions de nuitées) tirent la croissance de la fréquentation régionale (+ 4,0 % en 2016 après + 5,8 % en 2015). Ils bénéficient d'une progression des nuitées françaises (+ 3,7 %) mais également étrangères (+ 5,2 %), en grande partie grâce à l'Euro de football. Les hôtels du littoral totalisent 4,6 millions de nuitées soit une augmentation de 3,5 % en 2016 alors qu'en zone rurale (2,4 millions de nuitées) la fréquentation des hôtels marque le pas (- 1,1 %).

Toutes les catégories d'hôtels contribuent à l'amélioration de la fréquentation régionale à l'exception des hôtels non classés dont la fréquentation chute de 3,9 %, en lien avec la réduction de 3,6 % de l'offre de chambres. La fréquentation des établissements 4 ou 5 étoiles progresse de 7,9 %, celle des 3 étoiles de 5 %. Dans les hôtels 1 ou 2 étoiles, la hausse est plus modeste avec une croissance de 1,0 % (*figure 6*). ■

Pour en savoir plus

- Site de l'Insee : www.insee.fr : Secteurs d'activité – Tourisme

1 Évolution des nuitées dans les hôtels et campings

— Nombre de nuitées - Nouvelle-Aquitaine
 - - - Nombre d'arrivées - Nouvelle-Aquitaine
 — Nombre de nuitées - France métropolitaine
 - - - Nombre d'arrivées - France métropolitaine

en indice base 100 en 2010



Note : données 2016 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.
 Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

2 Fréquentation des hôtels et des campings

	Nouvelle-Aquitaine		France métropolitaine	
	Hôtels	Campings	Hôtels	Campings
Arrivées	9 592	3 983	112 626	21 606
- Français	8 098	2 940	79 132	14 339
- Étrangers	1 495	1 043	33 493	7 267
Nuitées	15 908	23 795	200 089	112 166
- Français	13 279	17 378	130 546	76 229
- Étrangers	2 629	6 417	69 543	35 938
Durée moyenne du séjour (en jours)	1,7	6,0	1,8	5,2
- Français	1,6	5,9	1,6	5,3
- Étrangers	1,8	6,2	2,1	4,9

Note : données 2016 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.
 Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

3 Nombre de nuitées dans les campings par département

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2016	
	2016 (milliers)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)	par une clientèle étrangère	sur emplacements équipés
Charente	132	-5,5	1,2	41,4	20,7
Charente-Maritime	6 461	-2,4	2,1	17,2	57,5
Corrèze	498	2,9	0,4	30,7	39,1
Creuse	134	4,1	1,0	36,9	25,0
Dordogne	3 183	3,6	1,1	38,5	50,4
Gironde	4 587	1,5	4,5	31,0	51,1
Landes	5 807	1,5	1,9	28,6	56,9
Lot-et-Garonne	297	-2,5	4,1	31,7	49,0
Pyrénées-Atlantiques	2 027	1,9	-0,4	22,9	46,3
Deux-Sèvres	132	-5,6	-0,3	22,4	26,8
Vienne	322	2,1	2,0	28,6	38,7
Haute-Vienne	215	10,1	0,6	29,2	29,3
Nouvelle-Aquitaine	23 795	0,7	2,0	27,0	52,6
France métropolitaine	112 166	-0,6	1,6	32,0	49,4

Note : données 2016 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.
 (1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

4 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2016 (milliers)		Évolution 2016/2015 (%)	
	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine
1-2 étoiles	2 787	15 744	-1,5	-2,3
3-4-5 étoiles	19 848	90 362	1,6	0,2
Non classés	1 160	6 061	-7,6	-7,6
Total	23 795	112 166	0,7	-0,6

Note : données 2016 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.
 Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

5 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2016 par une clientèle étrangère
	2016 (milliers)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)	
Charente	455	3,8	0,7	14,7
Charente-Maritime	2 246	0,3	2,0	13,0
Corrèze	518	4,1	-1,4	11,1
Creuse	136	6,1	-2,4	10,3
Dordogne	1 018	-1,4	0,4	26,3
Gironde	4 292	5,0	3,1	21,7
Landes	1 145	2,9	-0,6	10,4
Lot-et-Garonne	400	1,4	0,4	11,0
Pyrénées-Atlantiques	2 776	3,5	0,3	18,2
Deux-Sèvres	485	3,5	1,8	11,3
Vienne	1 755	3,3	1,8	11,1
Haute-Vienne	681	2,6	-0,6	12,2
Nouvelle-Aquitaine	15 908	3,0	1,3	16,5
France métropolitaine	200 089	-1,0	0,6	34,8

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

6 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2016 (milliers)		Évolution 2016/2015 (%)	
	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine
1-2 étoiles	5 963	57 870	0,9	-0,2
3 étoiles	5 621	74 941	5,1	-1,1
4-5 étoiles	2 716	48 559	7,9	0,7
Non classés	1 608	18 719	-3,9	-6,8
Total	15 908	200 089	3,0	-1,0

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

Définitions

Activité partielle / Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

Arrivées

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même établissement d'hébergement touristique.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Balance commerciale

La balance commerciale est le compte qui retrace la valeur des biens exportés et la valeur des biens importés. Pour calculer la balance commerciale, la comptabilité nationale procède à l'évaluation des importations et des exportations de biens à partir des statistiques douanières de marchandises. Des correctifs sont apportés à celles-ci : d'une part, les échanges se rapportant à la récupération sont déduits des flux douaniers, d'autre part, on y ajoute ceux de matériel militaire ainsi que l'avitaillement des navires et des avions. Si la valeur des exportations dépasse celle des importations, on dit qu'il y a excédent commercial ou que la balance commerciale est excédentaire; si les importations sont supérieures aux exportations, le pays a un déficit commercial ou sa balance commerciale est déficitaire.

Au niveau régional, les échanges de matériel militaire ne sont pris en compte.

Catégories de demandes d'emploi établies par arrêté

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement

personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi et en contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ;

- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Catégories d'entreprise

Quatre catégories d'entreprises sont définies par la loi (article 51 de la loi de modernisation de l'économie) pour les besoins de l'analyse statistique et économique.

Pour déterminer la catégorie à laquelle une entreprise appartient, on utilise les données suivantes, afférentes au dernier exercice comptable clôturé et calculées sur une base annuelle : l'effectif, le chiffre d'affaires et le total du bilan.

On distingue :

- les microentreprises ;
- les petites et moyennes entreprises ;
- les entreprises de taille intermédiaire ;
- les grandes entreprises.

Remarque : La notion d'entreprise est définie dans le décret d'application (n°2008-1354) de l'article 51 de la loi de modernisation de l'économie, « relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique ».

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires représente le montant des affaires (hors taxes) réalisées par l'entreprise avec les tiers dans l'exercice de son activité professionnelle normale et courante. Il correspond à la somme des ventes de marchandises, de produits fabriqués, des prestations de services et des produits des activités annexes.

Contrat aidé

Un contrat aidé est un contrat de travail dérogatoire au droit commun, pour lequel l'employeur bénéficie d'aides, qui peuvent prendre la forme de subventions à l'embauche, d'exonérations de certaines cotisations sociales, d'aides à la formation. Le principe général est de diminuer, par des aides directes ou indirectes, les coûts d'embauche et/ou de formation pour l'employeur. Ces emplois aidés sont, en général, accessibles prioritairement à des « publics cibles »,

telles les personnes « en difficulté sur le marché du travail » ou les jeunes. Ils relèvent du secteur marchand (c'est le cas par exemple du contrat unique d'insertion marchand CUI-CIE) ou du secteur non marchand (par exemple le contrat unique d'insertion non marchand CUI-CAE). Dans le second cas, ils sont le plus souvent conclus par des associations, des collectivités territoriales ou des entreprises publiques.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, calculée en pourcentage du Smic (entre 25 % et 78 %), varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales (salariales et patronales, hormis pour les accidents du travail) sont prises en charge par l'État. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une prime à l'apprentissage (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

Contrat unique d'insertion / CUI

Créé par la loi n°2008-1249 du 1^{er} décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2010.

À compter du 1^{er} janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;

le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an mais avec changement d'activité ;
- 4) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, à la suite de la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur (renommé micro-entrepreneur, à compter du 19 décembre 2014), les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes de créations enregistrées dans Sirene au titre de ce régime. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 et qui avaient demandé, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement

judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

Demands d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demands d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demands d'emploi de longue durée / DELD

Les demands d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C, depuis un an ou plus.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non-salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 6 700 établissements de tourisme classés (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) ou non classés de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 12 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie de plein air en volume et en termes de structure de la clientèle (origine géographique). Elle assure en outre une connaissance exhaustive du parc. Réalisée de mai à

septembre chaque année depuis 1981, elle couvre un échantillon de 6 000 terrains de camping (sur 7 500), offrant au moins un emplacement de passage, classés de 1 à 5 étoiles situés en France métropolitaine.

Estimations d'emploi localisées

À partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs).

Pour les non-salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non-salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

Exportations

Ensemble des biens et des services fournis par des résidents à des non-résidents, à titre onéreux ou gratuit. Avec l'application du Système Européen des Comptes nationaux et régionaux de 2010 (SEC 2010), en cohérence avec la 6^e édition du manuel de balance des paiements (BPM6), la définition des échanges extérieurs en comptabilité nationale est dorénavant fondée sur la notion de propriété. Ainsi, par exemple les biens envoyés à l'étranger pour travail à façon ne sont plus comptés en exportations de biens, et la marchandise transformée n'est plus comptée comme une importation de biens. En revanche est comptabilisée une importation de service industriel par le pays du donneur d'ordre, d'un montant égal à la différence de valeur entre le produit fini et les intrants. Le solde total des échanges extérieurs n'est pas modifié.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements

communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Hôtellerie de tourisme

Pour être qualifié d'« hôtel de tourisme », un établissement hôtelier doit comporter au moins 5 chambres et recevoir une clientèle de passage. Les hôtels classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés en cinq catégories, de 1 à 5 étoiles, en fonction de leur confort, de leur équipement et de leurs services.

Importations

Ensemble des biens et des services fournis par des non-résidents à des résidents, à titre onéreux ou gratuit. Avec l'application du Système Européen des Comptes nationaux et régionaux de 2010 (SEC 2010), en cohérence avec la 6^e édition du manuel de balance des paiements (BPM6), la définition des échanges extérieurs en comptabilité nationale est dorénavant fondée sur la notion de propriété. Ainsi, par exemple les biens envoyés à l'étranger pour travail à façon ne sont plus comptés en exportations de biens, et la marchandise transformée n'est plus comptée comme une importation de biens. En revanche est comptabilisée une importation de service industriel par le pays du donneur d'ordre, d'un montant égal à la différence de valeur entre le produit fini et les intrants. Le solde total des échanges extérieurs n'est pas modifié.

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

IPAMPA (Indice des Prix d'achat des moyens de production agricole)

L'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) permet de suivre l'évolution des prix des biens et des services utilisés par les agriculteurs pour leur exploitation agricole. Ces prix sont relevés auprès des vendeurs de produits nécessaires aux exploitations.

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Micro-entrepreneur

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise. De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014. Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi :

- du régime micro-social ;
- d'un régime micro-fiscal ;
- d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises ;
- d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1^{er} janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2003). La NAF rév. 1

comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes.

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1^{er} janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Pôle emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Production récoltée (agriculture)

Le concept de production récoltée est issu de la « statistique agricole annuelle » produite par le service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du ministère en charge de l'agriculture. Le rendement qui sert à calculer cette production est dit « en récolte », il exclut ainsi :

- les pertes sur le champ ;
- les pertes en cours de transfert jusqu'à la ferme ;
- les parties de produits inutilisables ;
- les produits fatals.

Secteur d'activité

Un secteur regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique considérée). L'activité d'un secteur n'est donc pas tout à fait homogène et comprend des productions ou services secondaires qui relèveraient d'autres items de la nomenclature que celui du secteur considéré. Au contraire, une branche regroupe des unités de production homogènes.

Séjour

Les voyages se décomposent en « séjours » définis par le fait d'avoir passé au moins une nuit en lieu fixe. La durée des séjours est comptabilisée en nuitées.

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Tonne-kilomètre

Unité de mesure correspondant au transport d'une tonne sur une distance d'un kilomètre.

Transport de marchandises

Le transport de marchandises comprend tout mouvement de marchandises à bord d'un mode de transport quel qu'il soit : ferroviaire, routier, fluvial, maritime, aérien... Il se mesure en tonnes-kilomètres ou, sur un trajet donné en tonnes.

Transport de voyageurs

Le transport de voyageurs comprend tout mouvement de voyageurs à bord d'un mode de transport quel qu'il soit : ferroviaire, routier, maritime, aérien... Il se mesure en voyageurs-kilomètres ou, sur un trajet donné en nombre de voyageurs.

Coordination	Direction régionale de l'Insee Nouvelle-Aquitaine
Contribution	Banque de France Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) Direction régionale des Douanes de Bordeaux Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) Observatoire régional des transports Poitou-Charentes Pôle emploi
Directrice de la publication	Fabienne Le Hellaye
Rédacteur en chef	Jean Sebban
Auteurs	Clément Bortoli (Insee Direction Générale) Sébastien Brumaud (Insee Nouvelle-Aquitaine) Christel Calas (Dreal Nouvelle-Aquitaine) William Chateauvieux (Dreal Nouvelle-Aquitaine) Hélène Decorme (Insee Nouvelle-Aquitaine) Stéphane Levasseur (Insee Nouvelle-Aquitaine) Claude Mallemanche (Insee Nouvelle-Aquitaine) Jean-Jacques Samzun (Draaf Nouvelle-Aquitaine) Jérôme Scarabello (Direccte Nouvelle-Aquitaine) Jean-Michel Sutor (Direction régionale des douanes de Bordeaux) Frédéric Veillon (Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine) Cindy Viard (ORT Poitou-Charentes)
Bureau de presse	Insee Nouvelle-Aquitaine : Violette Filipowski Tél : 05 57 95 03 89 / 06 73 64 22 91 Mel : medias-aquitaine@insee.fr
	© Insee 2017

Bilan économique 2016

En 2016, la reprise économique régionale se confirme mais reste timide

Dans un contexte national de reprise continue et progressive de l'activité économique, avec un PIB qui augmente de + 1,2 % en 2016 après + 1,1 % en 2015, la Nouvelle-Aquitaine présente encore en 2016 des indicateurs économiques régionaux dans le vert. Néanmoins, cette accélération de la croissance est légère et les entreprises du secteur marchand ne créent pas encore suffisamment d'emplois pour faire baisser fortement le chômage.

Conjoncture n° 8
Mai 2017

ISSN : 2492-699X

Insee Nouvelle-Aquitaine
5 rue Sainte-Catherine
BP 557
86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :
Fabienne Le Hellaye

Rédacteur en chef :
Jean Sebban

© Insee 2017



web